

UNIVERSITE BLAISE PASCAL

INSTITUT D'Auvergne DU DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE



JEU DE TERRITOIRE : OUTIL D'AIDE A L'ELABORATION D'UN PROJET DE TERRITOIRE

MASTER 2 : TERRITOIRES, ACTEURS, MODELISATION

Auteur

MADUMA NSAKALA TRESOR

Encadré par SYLVIE LARDON

Chercheur à l'INRA, professeur à AgroParisTech, membre de l'UMR Métafort Clermont-Ferrand, Co-responsable du master développement territoire et nouvelles ruralités spécialité TAM (Territoires, Acteurs, Modélisation)



Année Académique 2015/2016

Le présent travail est le fruit d'un stage réalisé dans le cadre du projet PSDR4 INVENTER – Inventons nos territoires de demain de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Il est porté par l'UMR Métafort et le CRGM en partenariat avec le Grand Clermont et le PNR Livradois-Forez.



Remerciements

Avant tout, je tiens à remercier mon meilleur ami **JsoncGodof** sans qui ma présence en France ainsi que ma formation universitaire n'auraient pas eu lieu. Un grand merci à la famille MADUMA pour son soutien et son assistance.

Je remercie également :

- Mon encadreur Sylvie Lardon, chercheur à l'IRA, AgroParisTech, membre de l'UMR Métafort Clermont-Ferrand, Co-responsable du master développement territoriales et nouvelles ruralités spécialité TAM (Territoire, Acteur et Modélisation), pour ses conseils ainsi que sa disponibilité surtout ses méthodes de travail et de conduite de projet qui ont été pour moi un apport non négligeable.
- Mauricette FOURNIER, maitre de conférences en géographie, Co-responsable du master développement territorial et nouvelles ruralités spécialité TAM (Territoires, Acteurs, Modélisation) pour son accompagnement tout au long de l'année académique, sa rigueur dans le travail.
- Toute l'équipe d'AgroParisTech, conduite par Pascal EYNARD pour l'accueil durant mon stage.
- L'équipe de l'IADT (institut d'Auvergne pour le développement des territoires) menée par Laurent Rieutor , pour leur disponibilité.

Sommaire

Introduction générale.....	7
1. Contexte et problématique de la recherche.....	8
2. La méthodologie.....	10
3. Présentation du territoire de projet.....	12
3.1.Présentation du PNR Livradois-Forez de projet.....	12
3.2.Présentation du Grand Clermont.....	14
3.3.Zone Grand Clermont et PRN Livradois-Forez.....	16
Chapitre 1 : Développement territorial : un bref aperçu du concept.....	17
1.1.Introduction.....	17
1.2.Développement local.....	17
1.2.1. Quelques définitions.....	18
1.2.2. Les principaux outils de développement local.....	18
1.2.3. Les quatre lois structurant la politique de décentralisation en France....	19
1.2.4. Les valeurs du développement local.....	20
1.3.Le développement territorial.....	22
1.3.1. Définition du développement territorial.....	23
1.3.2. L'évolution en quatre phases.....	24
1.3.3. Le Projet de territoire ou territoire projet.....	26
Chapitre 2 : Territoire et participation : une approche théorique.....	27
Introduction.....	27
2.1.Le territoire : un système d'actants et d'actions spatialisées.....	28
2.2.L'intégration des acteurs.....	29
2.3.Les autres formes d'actants territorialisant.....	30
2.4.Les cinq actions fondatrices du territoire.....	32
2.4.1. Habiter.....	32
2.4.2. Approprier.....	32
2.4.3. Valoriser.....	33
2.4.4. Communiquer.....	33
2.4.5. Gérer.....	34
2.5.Les démarches participatives, un enjeu pour le développer le territoire.....	35
2.5.1. Démarche participatives et actions territorialisantes.....	35
2.5.1.1.Les dispositifs participatifs au cœur de la gestion des territoires.....	35

2.5.1.2.	La participation comme modalité d'un apprentissage collectif.....	36
2.5.1.3.	La participation comme modalité d'activation de la ressource territoriale.....	37
2.5.1.4.	Participer pour s'approprier et habiter durablement le territoire.....	38
2.6.	Emergence d'acteurs et renforcement des représentations collectives.....	39
2.6.1.	Une montée en puissance progressive des acteurs.....	40
2.6.2.	L'activation d'une capacité de réflexivité et d'interactivité.....	40
Chapitre 03 : Jeu de territoire, un outil d'aide à l'élaboration de projet de territoire		
3.1.	Introduction.....	42
3.2.	Le jeu de territoire.....	42
3.2.1.	Présentation.....	42
3.2.2.	La préparation du jeu.....	43
3.2.3.	Le déroulement du jeu.....	44
3.3.	Jeu de territoire Inventons nos territoires de demain PNR Livradois Forez et Grand Clermont.....	45
3.3.1.	Présentation du projet PSDR/INVENTER.....	45
3.3.2.	Présentation des résultats.....	46
3.3.2.1.	Jeu de territoire dans le PNR Livradois-Forez.....	47
3.3.2.2.	Jeu de territoire dans le Grand Clermont.....	47
3.3.2.3.	La liste des enjeux regroupés en grandes familles et leurs représentations.....	60
3.3.2.3.1.	L'enjeu revitalisation de centre-bourg.....	61
3.3.2.3.2.	Enjeu Protection des terres agricoles.....	63
3.3.2.3.3.	L'enjeu Agro-industrie.....	65
3.3.2.3.4.	L'Enjeu Circuit-court.....	67
3.3.2.3.5.	L'Enjeu Promouvoir l'agriculture locale.....	69
3.3.2.3.6.	L'enjeu Transmission à la nouvelle génération.....	71
3.3.2.3.7.	L'enjeu Transport et mobilité.....	73
3.3.2.3.8.	L'Enjeu Energie.....	75
3.3.2.3.9.	L'Enjeu Réseau internet.....	77
3.3.3.	La réalisation des entretiens.....	79
3.3.3.1.	Phase 01: recueil des impressions et vécus des enquêtés.....	80
3.3.3.2.	Phase 02 : Présentation des enjeux et proposition d'actions aux enquêtés.....	82
3.3.3.4.	Discussion du résultat.....	88
3.3.3.4.1.	Le jeu de territoire a permis de mobiliser et d'acquérir des connaissances.....	89

3.3.3.4.2. Le jeu de territoire a permis une proximité entre acteurs.....	89
3.3.3.4.3. Bien plus qu'un diagnostic territorial.....	90
4. Conclusion générale.....	91
Références bibliographiques.....	94
Liste de Figurés.....	95
Liste de Tableau.....	96
Annexes.....	99

Introduction générale

L'après seconde guerre mondiale a connu des grandes opérations d'aménagements et d'industrialisation afin de soutenir la croissance économique qu'a connue la période 1945-1975 que les économistes qualifient de « trente glorieuses ». Cette dynamique d'aménagement est planifiée et mise en œuvre par l'Etat interventionniste et modernisateur. Le retournement de la conjoncture économique, stimulé par les deux chocs pétroliers et caractérisé par le fléau des fermetures d'entreprises et l'hémorragie de perte d'emplois, ont poussé les autorités à modifier leur stratégie de développement. Une délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) a été mise en place, encadré par des lois structurant les politiques d'aménagement. Ainsi une approche mettant en avant la valorisation des ressources locales sera privilégiée notamment sous l'impulsion des travaux de John Friedman et Walter Stöhr sur le développement endogène (Friedman et *Stöhr*, 1981).

Les intercommunalités se conçoivent ainsi comme des lieux où la coordination des acteurs, sur la base d'un projet de territoire négocié débouche sur une contractualisation et une légitimation d'un territoire. La gouvernance de projet de territoire nécessite une coordination d'acteurs multiples. Dans le même temps, notons également la volonté croissante des populations de participer à la prise de décision dans la gouvernance territoriale.

Les démarches participatives sont souvent associées à des principes d'équité sociale, de démocratie locale et de gouvernance participative. La participation dans ce cas, s'accorde avec une définition du développement territorial conçu comme l'augmentation de la capacité des acteurs à maîtriser les dynamiques d'évolution qui les concernent (Deffontaines et *al.*, 2001).

Le jeu de territoire se définit comme un outil d'expression ludique et participatif permettant d'identifier de manière partagée les problématiques et les enjeux du territoire. Il favorise la confrontation des points de vue des acteurs et l'apprentissage de modalité d'action collective (Angeon & Lardon, 2003).

De ce qui précède, il apparaît que la mise en réseau des acteurs d'un territoire à travers une plate forme participative génère une dynamique de travail. Nous nous posons alors la question de savoir comment est-ce que le jeu de territoire avec sa particularité de faire intervenir les représentations spatiales aide à l'élaboration d'un projet de territoire ?

Nous avons repartie le présent travail en 3 chapitres. Le premier chapitre apporte un bref aperçu sur ce qu'est le développement local à travers son évolution au développement territorial avec la prise en compte de la notion du « territoire » dans cette approche. Dans le deuxième chapitre, nous présentons brièvement le territoire : comment est-ce que le territoire se construit. Ensuite, nous mettons en lien le territoire avec les démarches participatives. Dans le troisième chapitre, nous abordons le jeu de territoire à travers le projet de recherche-action « INVENTER » - Inventons nos territoires de demain (2015-2019). Nous présentons également les résultats des entretiens menés sur le territoire projet. En conclusion, nous apportons des réponses à notre questionnement.

1. Contexte et problématique de la recherche

Le parc régional naturel Livradois et le Grand Clermont se sont associés à d'autres acteurs territoriaux afin de mettre en place le projet « INVENTER »- Inventons nos territoires de demain sur une durée de quatre(04) ans (2015-2019). En effet, le projet «INVENTER » - inventons nos territoires de demain s'intéresse aux dynamiques d'évolution des territoires ruraux et métropolitains, en prenant appui sur la gouvernance alimentaire, afin d'accompagner le changement dans les territoires de projet. Le projet s'inscrit dans le cadre du programme national et régional PSDR (Pour et Sur le Développement Régional).

Dans ce cadre une équipe de chercheurs de l'Unité Mixte de Recherche (UMR) Métafort et du Centre de Recherche Clermontois en Gestion et Management (CRCGM) en partenariat avec le parc naturel régional Livradois Forez et le Grand Clermont initie une réflexion avec les acteurs des territoires où s'inventent de nouvelles façons d'alimenter et d'accompagner les territoires, tant sous l'impulsion de politiques territorialisées que d'actions collectives.

Deux ateliers participatifs ont été organisés le 2 mars 2016 à La maison du Parc Livradois-Forez et le 3 mars 2016 à la mairie de Pérignat sur Allier pour jouer le « jeu de territoire - Inventons nos territoires de demain ». Ces ateliers avaient pour objectif de débattre des dynamiques du territoire, de ses enjeux pour aujourd'hui et demain, de la place de l'alimentation et d'identifier les leviers d'actions qui pourront être testés et expérimentés dans le cadre du projet PSDR « INVENTER ».

Dans le cadre de notre module Démarche participative et projet de territoire, nous avons, nous étudiant en master 2 TAM (Territoires, Acteurs, modélisation), été associés à ce projet dans la partie préparation des kits de jeu et organisation. En tant que membre de l'équipe projet, nous avons été amenés d'abord à nous approprier le « sujet », à travers une série d'interventions de chercheurs et enseignants conçues pour nous permettre de mieux comprendre la démarche, et partant, le projet dans son ensemble. Ensuite nous avons procédé à l'élaboration des fiches de jeux et cartes, à la prise de rendez-vous et envoi des invitations aux participants. Enfin nous avons animé les ateliers et réalisés la numérisation des données recueillies.

En outre, nous avons été retenu mon collègue et moi dans le cadre d'un stage à AgroParisTech afin d'apporter une analyse complémentaire aux données collectées lors de des ateliers participatifs. Il s'agissait notamment d'identifier les dynamiques qui ont le plus retenu l'attention des acteurs (enjeux) ainsi que les configurations dans lesquelles ils se projettent dans l'avenir ; d'établir les liens entre les informations collectées avec la thématique de l'alimentation et les pistes d'action proposées et, enfin, de voir si les principes d'un diagnostic prospectif participatif avaient été respectés.

Cette expérience a éveillé en nous une prise de conscience sur les questions en lien avec la gouvernance des collectivités locales. La décentralisation et le transfert de pouvoir de l'Etat central vers les entités locales a permis à ce que les questions du développement des territoires soient pensées à une échelle plus locale entre acteurs. La pluralité d'acteurs notamment publics, privés et associatifs qui participent à la vie d'un territoire implique, de facto, une diversité des visions de ce territoire. A ce titre, élaborer un projet de territoire nécessite au préalable, à défaut d'une vision unique, une vision partagée et co-construite à la quelle les acteurs du territoire s'identifient. En d'autres termes les acteurs détectent de manière concertée les problématiques du territoire en utilisant des dispositifs participatifs. Défini comme un outil d'expression ludique et participatif permettant d'identifier de manière partagée les problématiques et les enjeux du territoire, **en quoi le jeu de territoire aide-t-il à l'élaboration d'un projet de territoire ?**

Ce travail vise à montrer comment est ce que le jeu de territoire à travers ses productions et la proximité qu'il génère entre acteurs aide à la conception d'un projet de territoire. Pour ce faire nous soutenons comme hypothèses que :

- la manière dont les acteurs se mettent en relation, se coordonnent et s'inscrivent dans une dynamique collective dans un territoire permet l'émergence d'un projet de territoire,
- les démarches participatives améliorent l'état des coordinations locales et ainsi augmentent les potentialités de développement territorial.

2. La méthodologie

L'analyse complémentaire des données recueillies lors des ateliers participatifs que nous avons apportée lors de notre stage à AgroParisTech a permis d'identifier les dynamiques qui ont le plus retenu l'attention des acteurs (enjeux) ainsi que les configurations dans lesquelles les participants se projettent dans l'avenir.

Afin de répondre à la problématique qui guide le présent travail, nous avons opté pour une technique qualitative de recueil d'informations. Nous estimons que l'entretien semi-directif qui laisse l'interviewé parler ouvertement, dans les mots qu'il souhaite et dans l'ordre qui lui convient nous permettra de mener à bien notre travail. Nous avons pour ce faire, à la suite d'une réunion le 26 Mai avec le représentant du PNR Livradois-Forez, celui du Grand Clermont et l'équipe pédagogique, défini que nous allons enquêter 8 participants à raison de un participant par table tout en veillant à ce que les enquêtés soient de type différent (nous avons classé les participants lors des ateliers par type : élu, santé, développement territorial,...). L'objectif de ces entretiens était, d'une part, de présenter les enjeux et les propositions d'actions qui ont émergées à l'issue des deux ateliers participatifs, d'autres part, de recueillir des nouvelles propositions d'actions

L'entretien s'est déroulé sur deux phases distinguées : la première phase, axée sur leur vécu du jeu et la deuxième consacrée aux résultats issus des différentes tables. Ce travail de terrain nous a conduit dans les localités de Marmailhat, Billom, Gerzat, Cunlhat, Thiers et Ambert afin de nous entretenir avec 7 sept participants de type : Habitat, Urbanisme, Elu, Santé, Développement territorial, Agriculture, Industrie agro-alimentaire, transformation, Alimentation, Environnement.

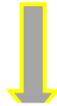
MEMBRE DE L'EQUIPE PROJET

- Elaboration des fiches de jeu et carte
- Animations des ateliers
- Numérisation des données recueillies



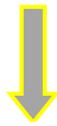
STAGE

- Analyse du dispositif de jeu
- Analyse de la thématique alimentaire
- Analyse sociologique
- Analyse des enjeux et propositions d'actions



PRODUCTIONS DU STAGE

- Liste des enjeux et propositions d'actions
- Spatialisation des enjeux



ENTRETIENS

- Choix des acteurs (1 par table)
- Profil des acteurs
- Entretien d'acteurs



HIERARCHISATION DES ENJEUX ET PROPOSITIONS D'ACTIONS

- Hiérarchisation des enjeux
- Nouveaux enjeux et propositions



DISCUSSION DES RESULTATS

3. Présentation du territoire de projet

Le projet de recherche- action « INVENTER »- inventons nos territoires de demain se déroule sur deux territoires administratifs, à savoir le PNR Livradois-Forez et le Grand Clermont.

3.1. Présentation du PNR Livradois forez

3.1.1. Bref aperçu historique

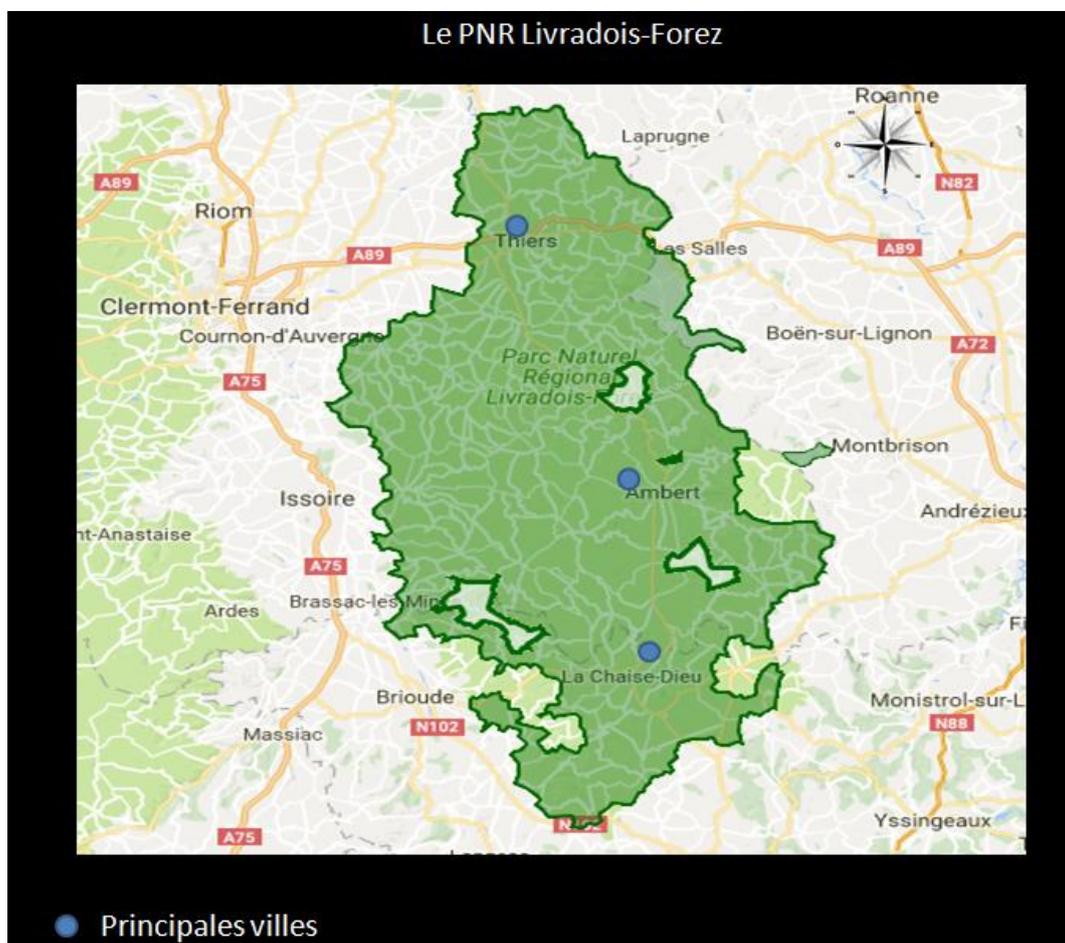
Dans les années 1982, une dynamique s'est organisée autour notamment de Maurice Adevah-Poeuf, alors maire de Thiers et député du Puy-de-Dôme et de dix-sept élus afin de créer une association pour la création du Parc naturel régional Livradois-Forez. Deux ans après, un syndicat mixte de gestion du Parc Livradois-Forez a été mis sur pied. L'équipe menée par Adevah-Poeuf devra patienter jusqu'en décembre 1985 pour voir le ministère de l'environnement lui attribuer son label. C'est précisément le 4 février 1986, après délibération du conseil régional d'Auvergne qu'est effectivement créé le parc régional Livradois-Forez. Sa charte constitutive a été révisée deux fois, le label a donc été attribué de nouveau en 1998 et 2013.

3.1.2. Le PNR en quelques chiffres

Le parc naturel régional du Livradois-Forrez est un syndicat mixte, auquel participent la région Auvergne-Rhône-Alpes, les départements du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire, de la Loire. Il se compose de 24 EPCI, 158 communes plus 4 communes associées où vivent 109030 habitants sur une superficie de 3219,92 km².

Il se situe dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, à cheval entre trois départements : le département du Puy-de-Dôme, de la Haute Loire et de la Loire.

Carte.02- le PNR Livradois-Forez



Source : <http://www.parc-livradois-forez.org/Les-intercommunalites.html>, consulte le 01/10/16, à 15h24

3.2. Présentation du Grand Clermont

Le grand Clermont est un établissement public (PETR et Syndicat Mixte) regroupant plusieurs établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). Il se compose de 9 EPCI :

- Clermont Communauté (communauté d'agglomération)
- Communauté de communes de Billom Saint Dier / vallée du Jauron
- Communauté de communes, Volvic, sources et volcans
- Riom communauté
- Communauté de communes les Cheires
- Allier communauté de communes
- Gergovie Val d'Allier communauté
- Communauté de commune Mur-es-Allier

Dans ce territoire vaste de 1 331,73 km² vivent 414000 personnes réparties dans 108 communes autour de Clermont Ferrand, agglomération et capital de l'ancienne région Auvergne.

Le Grand Clermont assure un rôle de locomotive dans la région Auvergne par la présence des centres de décisions, des équipements phares (Université, hôpital de référence,..) des événements sportifs et culturels pour ne citer que ceux-ci. Il constitue un véritable vivier d'emplois et d'activités pour la région (il rassemble des multinationaux leaders mondiaux).

Il se situe dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, dans le département de Puy-de-Dôme. Son territoire est composé à 80 % d'espaces non urbanisés, y compris des portions du parc naturel régional des volcans d'Auvergne, à l'ouest, et du parc régional Livradois-Forez, à l'est. Il est traversé par la vallée de l'Allier.

Carte.1- Grand-Clermont : les 8 communautés de communes et la communauté d'agglomération.

Grand Clermont: les 8 communautés de communes et la communauté d'agglomération

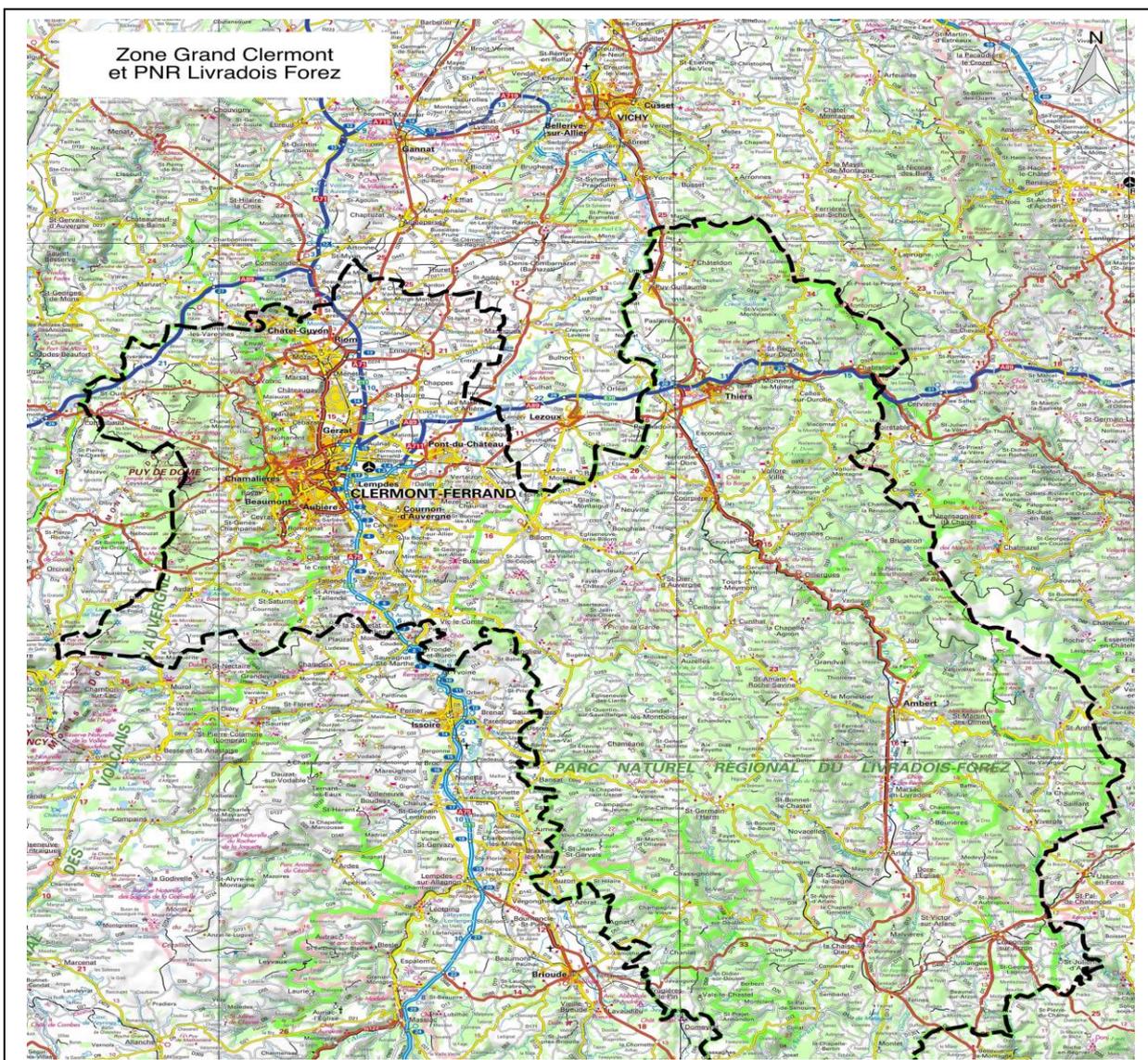


Source : <http://www.legrandclermont.com/le-territoire>, consulté le 01/10/2016 à 10h52

3.3. Zone Grand Clermont et PNR Livradois-Forez

Le PNR Livradois-Forez et le Grand Clermont partenaires dans le projet de recherche-action « INVENTER » -Inventons nos territoires de demain, sont deux territoires proches géographiquement car ils partagent en commun la Communauté de communes de Billom Saint Dier / vallée du Jauron. Cette proximité géographique engendre d'importants échanges économiques du fait du poids économiques du Grand Clermont dans l'Auvergne et du caractère agricole du PNR Livradois-Forez. Les porteurs du projet, en concertation avec l'équipe de chercheur, ont défini la délimitation comprenant les limites administratives du PNR Livradois-Forez et celles du Grand Clermont comme territoire de projet.

carte.3-Zone Grand Clermont et PNR Livradois-Forez



Chapitre 1 : Développement territorial : un bref aperçu du concept

1.1. Introduction

S'interroger sur l'usage des démarches participatives dans des démarches de développement territorial suppose de s'entendre à minima sur leur cadre contextuel. Si ce chapitre n'a pas pour objet d'aborder toutes les formes et concepts du développement territorial, il n'en demeure pas moins qu'un bref aperçu de ce concept y sera brossé. Les bouleversements économique, social, culturel qu'ont connus la plupart des pays occidentaux depuis les années 30, couplés aux aspirations croissantes des populations de participer à la prise de décision dans les affaires du « Pays » ont conduit les Etats centralisateurs à privilégier des approches de développement plus locales jugées plus à même de répondre aux besoins des populations, car mettant les acteurs locaux au cœur du processus de développement (développement local). Avec le temps, la prise en compte des dynamiques d'interactions entre acteurs dans un espace géographique a été intégrée dans l'analyse apportant une certaine complexité. Nous nous demandons alors qu'est-ce que le développement territorial ? En quoi il diffère du développement local ? Comment a évolué ce concept qui conçoit le « territoire » comme étant bien plus que des limites administratives ?

1.2. Le développement local

L'après seconde guerre mondiale a connu des grandes opérations d'aménagements et d'industrialisation afin de soutenir la croissance économique qu'a connue la période 1945-1975 que les économistes qualifient de « trente glorieuse ». Cette dynamique d'aménagement est planifiée et mis en œuvre par l'Etat interventionniste et modernisateur. Le retournement de la conjoncture économique, stimulé par les deux chocs pétroliers et caractérisé par le fléau des fermetures d'entreprises et l'hémorragie de perte d'emplois, a poussé les autorités à modifier leur stratégie de développement. Une politique de décentralisation a été mis en place à travers une succession de lois, soutenue par la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) afin d'accorder plus de pouvoirs aux collectivités jugées plus à même de traiter les problèmes à la racine. Ainsi Une approche mettant en avant la valorisation des ressources locales sera privilégiée notamment sous l'impulsion des travaux de John Friedman et Walter Stöhr sur le développement endogène (Friedman et *Stöhr*, 1981).

1.2.1. Quelques définitions :

- Selon la définition donnée par Michel Rocard¹ dans les années 1970 : « *le développement local est une démarche fédérative visant à mobiliser durablement des acteurs d'un territoire autour d'un projet à la fois économique, institutionnel, social et culturel* » (Denieuil, 2008). Le social n'est pas traité de manière indépendante, mais il est intégré dans d'autres sphères notamment la sphère économique.
- Dans la définition donnée par Jean-Louis Guigou², on remarque que les questions économiques et sociales sont abordées de manière conjointe : "*le développement local est l'expression de la solidarité locale créatrice de nouvelles relations sociales, et manifeste la volonté des habitants d'une micro-région de valoriser les richesses locales, ce qui est créateur de développement économique*" (Guigou, 1998,36-37).
- Tel que défini dans la littérature, (Benko Georges, 2001; Greffe Xavier, 2002; André Joyal, 2002; Mario Polèse, 1999; Luce Proulx 2002; de Bernard Vachon, 2003), le développement local est un concept multidimensionnel, il englobe toutes les dimensions d'une collectivité territoriale qu'elles soient économique, sociale, politique, culturelle, physique ou administrative.

1.2.2. Les principaux outils du développement local

La mise en place d'une approche de développement mettant en avant toutes les dimensions d'une entité territoriale nécessite un certain nombre d'outils.

Les principaux outils du développement local sont :

- l'aménagement du territoire qui définit les grandes orientations et fixe le cadre de développement des zones; une politique de décentralisation appuyée par la déconcentration des structures de l'État;
- la gouvernance locale définie comme l'ensemble des interactions entre les acteurs d'une communauté locale (le secteur public, le secteur privé et la société civile) orientées vers la définition d'un projet global commun et de projets spécifiques de développement des collectivités;
- la participation citoyenne qui s'exprime au sein des structures de gouvernance locale;

¹ Ancien secrétaire général du Parti Socialiste Unifié en 1965 et ancien Premier ministre de François Mitterrand, entre 1988 et 1991.

² Délégué de la DATAR (Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale), de 1997 à 2002. La DATAR, créée en 1963, a été remplacée en 2006 par la Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires (DIACT).

- le financement via la fiscalité nationale et locale.

Il importe de préciser que certains outils notamment l'aménagement du territoire qui définit les grandes orientations sont du ressort de l'Etat. Cette démarche est régie par des lois cadres qui la structurent.

1.2.3. Les quatre (04) lois structurant la politique de décentralisation en France

La décentralisation, comme évoquée un peu plus haut, est perçue par bon nombre d'Etats comme un moyen d'améliorer la pertinence et la qualité des services et de répondre aux besoins et possibilités de l'économie locale. Nous considérons l'intervention de l'Etat au niveau local comme une « territorialisation des politiques publiques ». Le développement territorialisé peut dès lors se concevoir comme le lieu où s'inscrivent les politiques de contractualisation entre l'Etat et les régions. En France, quatre lois sont structurantes de cette territorialisation des politiques publiques, passant d'une logique d'équipement à une logique de développement :

- La loi Pasqua de février 1995 d'orientation relative à l'aménagement et au développement du territoire, sur les schémas régionaux et les Pays.
- La loi Voynet de juin 1999 relative à l'aménagement et au développement du territoire, corrige la précédente. Elle vise une politique de développement local organisée de la contractualisation et de la construction intercommunale.
- La loi Chevènement de juillet 1999, qui concerne le renforcement et la simplification de la coopération intercommunale. Elle est à la communauté d'agglomération ce que la loi Voynet est aux Pays, en matière d'intercommunalité, de communauté d'agglomération et d'EPCI.
- Enfin, la loi SRU de décembre 2000, qui rend les règles urbaines plus démocratiques

1.2.4. Les valeurs du développement local

Il convient de préciser que cette notion doit être comprise en comparaison avec d'autres visions et d'autres pratiques de développement. Le développement local se veut une vision de développement qui met en avant le caractère endogène des initiatives et la prise en compte des micro-initiatives, par opposition aux politiques d'aménagement et d'industrialisation prônées par les Etats modernisateurs de l'après guerre.

1.2.4.1. Un développement local mais ouvert à l'extérieur

Le développement local part d'un principe simple : la mobilisation des potentialités locales (ressources naturelles, sociales, individuelles,...) peut orienter les dynamiques socio-économiques. Il va de soi que cet aspect local implique un fondement territorial de développement, car les programmes mis en œuvre répondent à une problématique locale. D'aucuns ont critiqué cette approche car ils estiment qu'elle favorise une fixation sur l'espace de proximité. Seulement il ne faudrait pas se leurrer par cet adjectif « local ». Le développement local prône une ouverture vers l'extérieur comme complément indispensable au caractère endogène du développement. En effet Coulmin (1986) souligne l'importance de l'ouverture vers l'extérieur dans la réussite d'un projet : *« la conception et la mise en œuvre des projets exigent l'expertise et l'analyse d'autres expériences, la mobilisation de réseaux qui ne se limitent pas au périmètre géographique du programme d'action, et généralement l'appui d'organismes ou institutions extérieurs ».*

1.2.4.2. La prise en compte des micro-initiatives

En ce qui concerne la prise en compte des micro-initiatives, deux principes guident cette démarche : le principe de réalité et le principe de prudence. Le principe de réalité, car les acteurs locaux, ayant une parfaite connaissance du territoire du fait qu'ils y vivent au quotidien, sont souvent porteurs de projets adaptés au territoire. Seulement, ils ont souvent du mal à porter des projets de grande envergure et des difficultés à attirer des investissements lourds. Principe de prudence, car il faut éviter de tomber dans la dépendance de la collectivité à l'égard des grands projets et des structures qui les mènent. Le développement local se fonde sur l'idée qu'un ensemble de micro-initiatives est plus à même de produire un développement équilibré de la collectivité. Rester à l'échelle des capacités locales d'action est pour les acteurs un gage de maîtrise du développement.

Pris comme démarche, le développement local repose sur trois principes d'action : *« une approche globale ou transversale des problèmes, la mise en œuvre d'un partenariat entre acteurs, et une perpétuelle remise en chantier de l'action. »* (Cairol et Piveteau, 2001)

1.2.4.3. Aborder le problème de manière transversale

Le développement local à l'origine a été associé à des territoires souvent ruraux et situés dans des zones frappées par les problématiques liées au chômage. Pourtant, le développement local ne se limite pas à une approche sectorielle des enjeux et des problèmes locaux. Il incite à une prise en compte de tous les domaines qui de près ou de loin font problème aux acteurs. En fait, il est profondément incompatible avec une approche purement sectorielle : « *Il met au premier plan les besoins et les aspirations des populations concernées, il ne peut à priori se limiter à tel ou tel champ d'intervention. Et des lors que les questions de développement sont reliées entre elles, le développement local doit chercher à intégrer leurs différentes dimensions, et en particulier les dimensions économiques, sociales et culturelles.* » (Cairol et Piveteau, 2001)

1.2.4.4. Un travail entre plusieurs partenaires

La notion de la transversalité implique une exigence de partenariat. Teisserenc (1994) nous renseigne que : « *la réflexion, la conception, puis la mise en œuvre des actions, exigeront la participation de personnes de status divers, porteuses d'intérêts et de compétences propres à contribuer à la réussite du projet* ». De ce fait, L'action repose ainsi sur une pluralité d'acteurs tant du secteur privé (entreprise, organisme professionnels), du secteur public (collectivité locales, services de l'Etat) que du monde syndical ou associatif, voire l'ensemble de population.

1.2.4.5. L'ajustement permanent de l'action

« *Le développement local appelle à un ajustement permanent de l'action. Il doit être appréhendé comme une manière d'aborder l'action locale, et non comme une opération ponctuelle de développement : il suppose un souci permanent de la définition collective de l'action, et de son adéquation aux enjeux locaux. Il en résulte un raisonnement en cycle, ou plus exactement en spirale, où la remise en cause et la relance du processus devraient être régulières* » (Vachon .B, 1993). De ceci, une des grandes difficultés du développement local est l'entretien de la dynamique des acteurs. Celle-ci est en permanence menacée par deux écueils : « *la lassitude (voire le découragement) face aux lenteurs de l'action et à l'ampleur*

de la tâche, et la bureaucratie face précisément aux difficultés de montage des projets et à la nécessité de « faire avec » les institutions. » (Cairol et Piveteau, 2001)

Au fond toutes ces valeurs portées par le mouvement de développement local se caractérisent par le bien être de la population : la population est mise au centre de la réflexion, et le désir d'un changement maîtrisé.

1.2.4.6. L'aspiration au changement maîtrisé des populations

Le désir de changement a souvent été un facteur qui génère l'action et le développement local s'inscrit parfaitement dans cette lignée. Cette aspiration s'accompagne de deux soucis particuliers. Le premier est la recherche de l'innovation. Cairol et Piveteau (2001) nous expliquent que dans des programmes les plus centrés sur les questions économiques, cette recherche d'innovation est généralement appliquée aux technologies ; mais le développement local entend promouvoir l'innovation dans beaucoup d'autres domaines notamment en matière institutionnelle, organisationnelle ou culturelle. Il apparaît ainsi, poursuivent les auteurs, un véritable droit à l'expérimentation, qui renforce d'ailleurs la nécessité d'un traitement spécifique de chaque espace, de chaque situation. Le second souci est celui de la maîtrise du changement par les populations concernées, qui renvoie au caractère endogène des initiatives, et au refus d'un modèle de modernisation où le changement serait dicté par des pouvoirs extérieurs.

1.2.4.7. La dimension humaniste du développement local

En ce qui concerne la dimension humaniste du développement local, le développement est centré sur la personne, sur les besoins et les aspirations des populations concernées, et non sur des critères abstraits ou purement statistiques (Vachon, 1993). La démarche s'écarte des préoccupations purement économiques et impersonnelles pour intégrer les questions sociales, la qualité de vie, la personnalité des membres de la communauté,....

Le statut du territoire est, cependant, resté pendant longtemps incertain dans la pensée du développement local. En effet, le développement local qui a toujours mis en première position le « bien être » des hommes et leurs projets, en particulier le développement économique, pouvait très bien se passer d'une réflexion territorialisée. Le territoire n'était considéré que comme un espace donné pour l'action, une délimitation administrative. L'apparition de

l'expression développement territorial est venu souligner l'importance de la prise en compte du territoire dans une démarche de développement.

1.3. Le développement territorial

Il y a quelques années, on parlait du développement local (Aydalot, 1986 ; Greffe, 2002) ou par le bas (Stohr et Taylor, 1981) entendu comme la volonté d'impliquer des populations et de prendre en compte des spécificités locales, et qui ne concevait le territoire que comme un espace donné pour l'action, une limite administrative. Comprenant que le territoire a un statut particulier dans toute démarche de développement, les auteurs préfèrent utiliser le terme de développement territorial. En effet, pour ces derniers, plus qu'à des frontières délimitées, le territoire fait référence à des relations organisées, des groupes ou des populations particulières, qui se reconnaissent dans des projets communs (Sack, 1986). Il est une production collective, résultant des actions d'un groupe, avec ses citoyens, ses dispositifs de gouvernance et son organisation, ainsi plus à même d'aborder les problématiques du développement.

1.3.1. Définition du développement territorial

La problématique du développement territorial concerne avant tout des aires géographiques de taille plutôt restreinte et souvent rurales. Bien plus qu'un espace administratif délimité, le territoire est avant tout un existant et un construit social, résultant des actions des acteurs (Jean, 2008 ; Courlet et Pecqueur, 2013).

Il a pour finalité : améliorer le bien être et éventuellement la richesse des populations, avec un intérêt particulier pour les territoires à faible fonction industrielle et en manque de ressources. D'après Torre (2015), son analyse impose toutefois trois importantes lignes de démarcation par rapport à celle du développement régional :

- 1) Les processus de développement territorial s'étend à toutes les parties prenantes : *« les processus de développement territorial ne peuvent être réduits aux seuls comportements des acteurs productifs et des institutions en charge des politiques de développement, mais s'étendent à d'autres parties prenantes des territoires : collectivités locales ou territoriales, services déconcentrés de l'État, organismes consulaires, dispositifs locaux de gouvernance (PNR, Pays...) »* (Torre, 2015).

- 2) Les processus de coopération et de construction sociale sont à intégrer à l'analyse des dynamiques de développement : « *Loin d'être anecdotiques, les nouvelles pratiques sociales et institutionnelles se trouvent au cœur des processus d'innovation territoriale, sans oublier la volonté des réseaux d'acteurs locaux à piloter leur propre modèle de développement, qu'il s'agisse d'actions collectives ou d'oppositions manifestes à la volonté des États ou des grandes sociétés* » (Baudelle et al., 2011).

- 3) Les problématiques contemporaines de rareté et de concurrence des terres : « *l'usure des sols et le **land grabbing** des États à la recherche des terres fertiles positionnent les dimensions d'occupation de l'espace au cœur des processus et projets de développement. L'introduction des questions d'usage des sols et de choix des modes d'aménagement contribue ainsi à réconcilier les disciplines du **land use** avec celles de la science régionale* » (Torre, 2015).

Pour ces raisons, le développement territorial ne peut être cantonné qu'à la sphère de l'économique et de la géographie. Il intègre d'autres dimensions notamment les dimensions sociales, même aussi des apports d'autres discipline comme l'écologie ou les sciences de sols et des eaux. Soulignons qu'à la notion de compétitivité des territoires, classique (Capello,2009), viennent ainsi s'ajouter deux autres préoccupations : premièrement, les questions d'attractivité (Bourdeau-Lepage et Gollain, 2015), qui mettent l'accent sur la capacité à attirer non seulement des activités productives mais également des touristes ou de l'économie résidentielle et enfin les questions de résilience (Depret et al., 2012), qui doivent permettre aux territoire de survivre, de se perpétuer, et d'éviter la fuite des populations ou des compétences les plus importantes

1.3.2. Développement territorial : l'évolution en quatre phases

Depuis les années 80 un certain nombre de travaux sur l'approche du développement territorial ont été initiés posant les fondements d'une approche du développement territorial. Ces travaux ont accordés successivement une place importante aux dimensions sociales notamment les processus de production, à l'innovation et la technologie et enfin à l'ensemble des acteurs ou parties prenantes des territoires.

Premièrement, l'approche des systèmes localisés a mis en exergue le caractère systémique des relations entretenues par les acteurs productifs locaux, projetant ainsi un territoire construit sur les liens de coopération et les projets communs. Torre (2015) souligne que : « Depuis les pionniers des districts italiens (Beccatini, 1991), l'accent est mis sur la répétition des interactions verticales ou horizontales et l'appartenance à un corpus social homogène, qui concourent à la création d'un tissu local fait de réseaux de collaboration et de structures de gouvernance dédiées ». L'auteur continue en disant : « L'efficacité de ces systèmes, leur capacité à se renouveler et se transformer en réponse aux variations des goûts des consommateurs ou à l'arrivée de nouveaux concurrents sont considérées comme les clés du développement ».

Souvent de taille infrarégionale, ces territoires productifs reposent sur une concentration de firmes et de laboratoires travaillant en étroite collaboration de façon complémentaire dans des industries liées. Comme résultat, le progrès technique prend une dimension collective allant au-delà de la notion de l'entrepreneur innovant, prônée dans l'approche en termes de milieux (Camagni et Maillat, 2006).

Deuxièmement, s'est imposée l'idée que le développement est profondément lié à des processus d'innovation ou de création, qui provoquent des ruptures, génèrent des transformations des systèmes productifs et conduisent à la concentration spatiale des personnes et des richesses. Feldman (1994) souligne que les innovations endogènes, les dépenses de R&D ou les incitations à innover jouent un rôle important dans la mise en œuvre et le succès des dynamiques de croissance, de même que le transfert et la diffusion des innovations au niveau local.

Troisièmement, l'analyse des dynamiques spatiales s'est enrichie de travaux ancrés dans la filiation de la théorie évolutionniste (Frenken et Boschma, 2007), qui considèrent la répartition inégale des activités dans l'espace comme le résultat de processus historiques largement contingents. Une place prépondérante est accordée à la dimension entrepreneuriale, qu'il s'agisse de la généalogie ou des processus d'émergence, de croissance, de déclin et de cessation d'activité des entreprises (Torre, 2015). Une place de choix est accordée au rôle joué par les *spin-offs* et la mobilité de la main d'œuvre (Maskell, 2011), ainsi que sur la duplication ou essaimage des routines au sein du tissu industriel local.

Profitant des proximités géographique, industrielle et technologique entre secteurs d'activités (Torre, 2014) comme des dispositifs institutionnels et des réseaux, les techniques se diffusent

dans les entreprises et les industries. La dissémination des connaissances et des innovations détermine ainsi les sentiers de croissance des systèmes locaux.

Quatrièmement, plus récemment, un intérêt pour l'ensemble des acteurs (parties prenantes) des territoires a pris le devant de la scène car certains chercheurs estiment que seul le développement économique ou technologique ne peut suffire. Aussi, partant du principe qu'un processus de développement se pilote et se négocie, il est nécessaire d'impliquer les populations locales dans le processus de prise de décision. Une série de recherches sur la gouvernance des territoires révèle ainsi comment les mobilisations collaboratives et conflictuelles des populations locales ainsi que les mobilités résidentielles modèlent les processus de développement territorial (Torre et Beuret, 2012 ; Vodoz et *al.*, 2013).

Dans le présent travail, nous exploiterons cette dernière afin de démontrer comment les mobilisations collaboratives des populations locales contribuent à l'élaboration d'un projet territorial.

1.3.3. Projet de territoire ou territoire de projet

Le terme territoire est souvent cité dans les discours sur l'action publique. Comme conséquence, des mesures, des procédures d'aide de soutien se sont développées pour accompagner la prise en compte de nouvelles fonctions, pour délimiter des territoires à protéger, pour orienter des pratiques et définir des cahiers des charges. Cependant, ces mesures diverses telles que les initiatives administratives européennes, nationales et régionales, la définition des plans d'aménagement, les contrats de pays, les chartes paysagères, ont peu de liens avec le développement territorial. Elles sont souvent perçues par la base comme des mesures venues du « haut », de contraintes nouvelles, non comme un atout pour ce développement.

De plus en plus, les acteurs locaux optent pour la définition d'un espace économique, social et physique sur lequel un projet de territoire s'élabore (Pecqueur, 2001), organisé et facilitant la contractualisation sur un projet global avec les autorités chargées du développement local, à leurs sens plus à même de répondre aux problématiques auxquelles ils font face.

Sylvie Lardon et al (2001) nous renseignent que pour qu'il y ait émergence de territoire-projet, il doit y avoir une « rencontre » entre un territoire-enjeu et des territoires d'activités.

1.3.3.1. Les Territoires à enjeu

« Les territoire-enjeu correspondent à l'aire géographique où une ou plusieurs fonctions sont remises en question : la déprise, la dégradation de la qualité de l'eau, de l'air, des paysages, des conditions de vie, de l'accueil, de la résidence. Ex : la qualité de l'eau d'une rivière ou d'un fleuve dépend de son bassin versant. » (Lardon et *al.*, 2001)

1.3.3.2. Les territoires d'activités

« Ce sont ceux s'exercent les activités des différents acteurs : agriculteur, forestiers, promeneurs, mais aussi les filières : entreprises industrielles, ou coopératives qui mettent en place, par exemple des bassins d'approvisionnement constitués par l'ensemble des fournisseurs. Ce sont aussi les aires d'influence de tel ou tel organe d'information ou les aires d'appellation d'un produit de territoire, ou encore les bassins d'emplois et de vie. » (Lardon et *al.*, 2001).

1.3.3.3. Les territoires administratifs

« sont des espaces de décision et d'intervention des instances administratives qui servent de cadre aux politiques publiques, comme la commune, le canton, le département, la région ou les grand bassins hydrographiques pour les agences de l'eau. Ce sont encore les « pays » proposé par les instances politiques, ou les espaces intercommunaux de contractualisation. Ces territoires sont le cadre de règles de fonctionnement, de normes et de mesures d'incitation et de soutien aux différentes actions » (Lardon et *al.*, 2001).

Cette rencontre désigne des acteurs et suppose concertation et négociation sur la base des différentes stratégies territoriales. Il en résulte un espace à géométrie endogène (Berdot, Léonard, 2006), qui varie selon le projet en question (Pecqueur, 2001).

Au vu de cet état des lieux, on comprend comment le cœur du développement local est occupé par l'acteur. L'acteur étant celui qui s'investit dans le développement d'un territoire autour d'un projet à la fois économique, institutionnel, social et culturel. Ensuite, nous avons montré combien il était judicieux et important d'intégrer « le territoire » dans l'approche du développement, en le considérant non pas comme une simple délimitation administrative,

mais plutôt comme faisant référence à des relations organisées, des groupes ou des populations particulières, qui se reconnaissent dans des projets communs (Sack, 1986), comme une production collective, résultant des actions d'un groupe, avec ses citoyens, ses dispositifs de gouvernance et son organisation.

Chapitre 2 : Territoire et participation : une approche théorique

Amorcée dans bien des Pays, nommant en France dans les années 80, les politiques de décentralisation et de la territorialisation des politiques publiques nécessite d'impliquer un grand nombre d'acteurs dans la conception de projets de territoire. Les intercommunalités se conçoivent ainsi comme des lieux où la coordination des acteurs, sur la base d'un projet de territoire négocié débouche sur une contractualisation et une légitimation d'un territoire. Dans le même temps, notons également, la volonté croissante des populations de participer à la gouvernance du territoire.

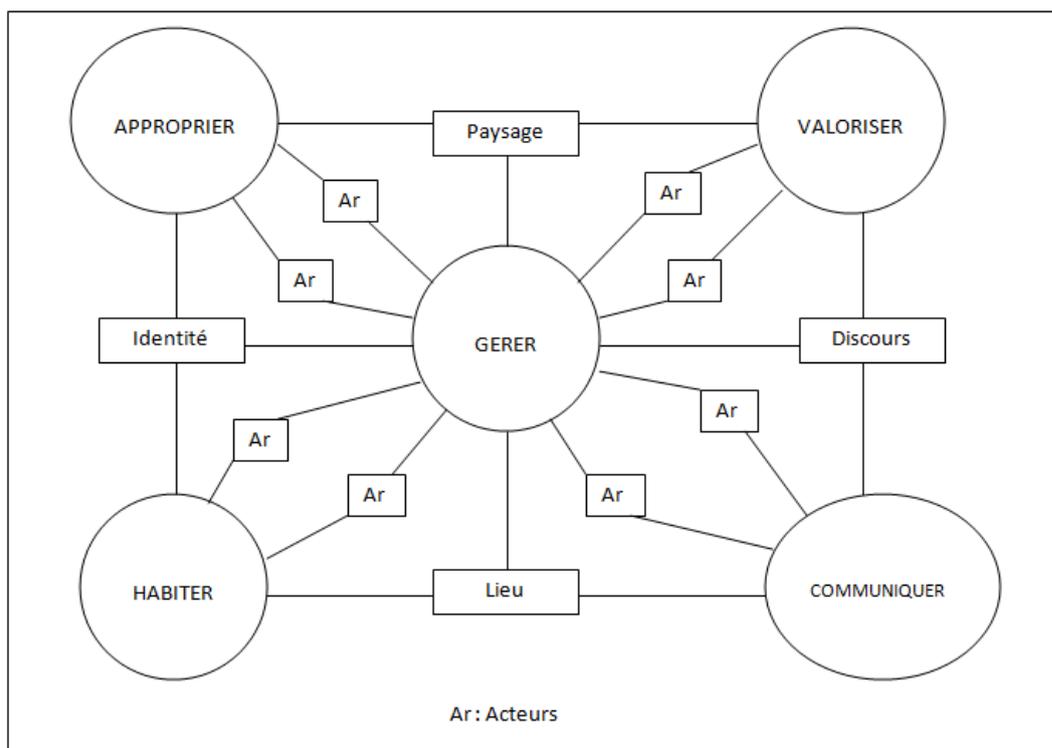
Les démarches participatives sont souvent associées à des principes d'équité sociale, de démocratie locale et de gouvernance participative. La participation dans ce cas, s'accorde avec une définition du développement territorial conçu comme l'augmentation de la capacité des acteurs à maîtriser les dynamiques d'évolution qui les concernent (Deffontaines et *al.*, 2001).

Nous partons du principe que les démarches participatives améliorent l'état des coordinations locales et ainsi augmente les potentialités de développement territorial.

2.1 Le territoire : un système d'actants et d'actions spatialisées

Se basant sur le système de production de l'espace de R. Brunet, Fomoa-Adenet (2007) propose la formalisation d'un système territorial (Fig.1), intégrant des actions et des actants au sein d'un même système spatial. L'auteur s'est autorisé une réinterprétation du schéma de Brunet tout en considérant le fait d'habiter, de s'approprier, de communiquer, d'exploiter et de gérer, comme des actions fondatrices de territoire. Cela implique que les acteurs ne soient pas considérés comme un système à part, mais comme faisant partie intégrante du système de production de l'espace et en interaction avec cet espace et les nombreuses actions et activités dont il est le support.

Fig.1- Le système territorial



Source : Fomoa-Adenet (2007) d'après Brunet (1990, 2001)

Bien que les composantes du système territorial sont présentées de manière successive pour en faciliter la compréhension, il importe de souligner que ces éléments sont interreliés et en interaction permanente.

2.2. L'intégration des acteurs (Ar)

Tous les chercheurs s'accordent sur la nécessité d'intégrer les acteurs dans toute analyse géographique. Lussault (2003), dans les années 1970 parle d'une « *inflexion actorielle* » de la géographie.

L'acteur est défini comme un actant pourvu d'une intériorité subjective, d'une intentionnalité, d'une compétence énonciative (Lussault, 2003). Se basant sur les travaux de Gumuchian et al. (2003), Di Méo et Buléon (2005), Lussault (2003), Fomaot-Adenet (2007), nous retenons cinq qualités essentielles de l'acteur. Ce dernier est compétent, capable de réflexivité, interactif, pluriel et spatialisé.

Di Méo souligne que, « *en géographie sociale, on ne se contente pas de considérer ces acteurs comme de simples sujets enfermés dans leur intériorité. Celle-ci ne nous intéresse que*

dans la mesure où elle se projette sur l'extériorité, dans le cadre de l'action et de ses concrétisations spatiales » (Di Méo, Buléon, 2005). Notons, par ailleurs que si les acteurs sont souvent considérés de manière individuelle, il existe aussi des acteurs collectifs.

Notons par ailleurs que cette prise en compte de l'acteur dans l'analyse territoriale porte quelques conséquences. En effet, l'acteur étant pris dans toute sa globalité, ceci implique d'accepter d'appréhender la complexité, c'est également intégrer la notion d'incertitude *« puisque par delà les déterminations auxquelles il ne saurait échapper, chaque acteur demeure en grande part imprévisible »* (Di Méo, Buléon, 2005) ; c'est enfin entrer par la dimension micro-sociale afin de mieux comprendre le méso-système. *« Les acteurs permettent d'expliquer que l'espace est en mouvement (processus de territorialisation) ce qui, vu à l'échelle micro, renvoie aux territorialités (trajectoire, pratiques, positionnement, etc.) Privilégier le particulier et le singulier pour atteindre la compréhension globale des phénomènes géographiques, permet de rendre visibles les dynamiques à l'œuvre. Tout acteur est au cœur même du processus de territorialisation »* (Gumuchian et al., 2003).

2.3. Les autres formes d'actants territorialisant

Si l'acteur semble être l'acteur l'actant privilégié, il n'en demeure pas moins que d'autres éléments contribuent de manière significative à la construction territoriale. Ainsi, les discours, le paysage, les lieux, l'identité et en définitive le territoire lui-même sont de puissants générateurs de territoire.

2.3.1. Le discours

Le discours est l'activité langagière d'un acteur, il exprime des positions, véhicule une idéologie du territoire (Lussault, 2003). Par le discours, les acteurs nomment et donnent du sens à des éléments territoriaux et au territoire lui-même (Fomao-Adenet, 2007). Le discours produit ainsi des formes, opère une sélection, oriente le regard, territorialise. C'est un matériau très utile pour le chercheur, il révèle des territorialités parfois « cachées » (Debarbieux, Lardon, 2003).

2.3.2. Les lieux

« Tout territoire peut être considéré comme un réseau de lieux. Le lieu est repérable par ses coordonnées géographie que spécifiques ; il possède des caractéristiques physiques, matérielles. La sélection de lieux précis donne au territoire sa configuration. Parfois le lieu

devient un lieu-dit, un lieu commun ou un haut-lieu reconnu conjointement par des acteurs qui peuvent l'ériger en symbole du territoire ». (Fomoa-Adenet, 2007).

2.3.3. Le Paysage

A la fois collection d'objets et marqueur de pratiques, il donne sa physionomie au territoire et participe de l'attachement aux lieux, de leur appropriation. Il peut être investi de valeurs patrimoniales et fonctionne parfois comme une véritable synecdoque du territoire (Debarbieux, Lardon, 2003). Il contribue à l'émergence d'un sentiment d'appartenance.

2.3.4. L'identité

L'identité peut être définie comme « *un ensemble cohérent de représentations mentales que l'individu ou qu'un groupe se font d'eux-mêmes et des autres, de leur place dans la société et dans l'espace* » (...) *ces représentations définissent ainsi un « dehors » et un « dedans », un « nous » face ou à côté des « autres »* » (Fomoa-Adenet, 2007). L'identité trouve dans les lieux, le territoire, les paysages, des référents concrets et symboliques qui contribuent à la renforcer en leur conférant une sorte de matérialité, même virtuelle (Di Méo, 2004). « *L'identité forme le lien majeur entre les êtres humains, leurs sociétés et leurs espaces. C'est l'un des moteurs idéologiques les plus puissants de la production de l'espace social* » (Di Meo, 2003)

2.3.5. Le territoire

Le territoire, saisi comme un agencement singulier d'éléments matériels et idéels, influence les pratiques, informe son propre système. C'est ce que confirme M. Le Berre lorsqu'elle dit que le territoire agit et que le groupe le reçoit. Cette expression, explique-t-elle, « *sert à désigner que le territoire n'est pas un simple support de vie du groupe social mais un véritable acteur du système spatial. Ces contraintes sont alors définies comme autant de forces qui se manifeste avec un certain degré d'intensité en provoquant certains effets* » (Le Berre, 1995).

2.4. Les cinq actions fondatrices du territoire

Nous déclinons ici cinq actions, plus que des simples usages de l'espace (Brunet, 1990), sont à notre sens fondatrices de territoire.

2.4.1. Habiter

Géographe français de renom, M. Le Lannou fait de la géographie humaine la science de l'homme-habitant en 1949 à travers sa publication.

« Les acquis de ce demi-siècle de réflexion permettent de spécifier le terme « habiter » et de lui conférer une véritable place dans une théorie géographique. L'habiter devient alors la spatialité typique des acteurs. Il se caractérise par une forte interactivité avec ceux-ci et l'espace dans lequel ils évoluent. La notion donne la part belle au rôle de l'individu, du langage, des réalités idéelles (...) l'habiter place l'espace et ses acteurs à égale niveau ontologique, sur le même plan de légitimité épistémologique (...) de ce choix découle le refus de restreindre l'habiter à l'espace privé. La maison, on y demeure, on y réside. Habiter inclut cela, mais va au delà » (Levy, Lussault, 2003).

Devons-nous considérer uniquement comme habitants ou cohabitants les résidents ou les personnes attachées au lieu ? À cette question, Lazzarotti (2006) répond non, car *« on définira les cohabitants d'un lieu comme tous ces hommes qui, d'une manière ou d'une autre, ont un intérêt, sous toutes ses formes possibles, dans ou pour le lieu. Les habitants locaux, de même que les sociétés locales, ne se réduisent donc pas aux résidents » (Ibid).* De ce fait, nous pouvons considérer toute personne venant d'un autre territoire, touriste ou pas, comme un habitant car ils participent à la construction territoriale.

2.4.2. Appropriier

Pour A. Moles (1995), il existe des lois de l'appropriation posées comme des préalables. Selon cet auteur, un lieu est d'autant mieux approprié qu'il possède une identité, est facilement repérable et est reconnu légalement. La présence sur un temps long de même que la possibilité de modifier un lieu et de le reconnaître par son nom facilitent l'appropriation. Si cela est vrai, nous pensons toutefois que s'approprier un territoire, c'est aussi le nommer, le labéliser, lui conférer une identité. S'approprier un espace, en prendre possession est donc un acte fondateur de territoire. Cette appropriation se traduit par de limites physiques ou symboliques qui fonctionnent comme des repères.

Appropriier un espace, c'est aussi le destiner à un certain usage, c'est en disposer (Brunet, 2011). Les différentes affectations de l'espace ou la non affectation révèlent le degré d'appropriation.

2.4.3. Valoriser

Le territoire est aussi fondé par la valorisation de ressources, quelles qu'elles soient. Ces dernières peuvent être génériques ou spécifiques (Colletis et Pecqueur, 1993,2005), existantes ou latentes. Elles peuvent être également d'ordre matériel, social, culturel, financier, etc., utilisées par les acteurs dans un processus de mise en valeur.

2.4.4. Communiquer

Le « maillage » du territoire n'est pas que matériel (voies de circulation de toutes formes). Nous nous attarderons ici sur les questions d'informations, de formation, d'apprentissage

La communication, c'est une « action qui consiste, au moyen d'objets matériels, de technologies et de technique, à énoncer, à transmettre et à recevoir des informations » (Evenoe, 2003). Communiquer, c'est mettre en commun des informations par un échange. La communication est donc relationnelle. Elle est attachée dans son essence à des principes d'intercompréhension entre individus, de coexistence et de cohésion sociale. Pour porter ces fruits, la communication suppose un apprentissage (linguistique, symbolique, de civilité...) des structures sociales et des technologies. Il s'agit ainsi, dans la chaîne d'actions qui va de l'émetteur au récepteur - selon le modèle de Shannon et Weaver (1948) - d'éviter le plus de « bruits » possibles, c'est-à-dire d'interférences, de parasites. Les opérations de codage et de décodage qui interviennent alors ne sont pas sans rappeler la sémiotisation de l'espace dont parle Raffestin (1986) qui place la communication au cœur du processus de territorialisation, l'écogenèse territoriale étant « *un processus de transformation des formes spatiales à partir d'une sémiophère* » (Raffestin, 1986)

Cette communication territorialisant révèle ainsi deux enjeux :

- Un enjeu de partage des informations, des connaissances des différents savoirs. Notre société contemporaine se caractérise à la fois par un « envahissement informationnel » - on a l'impression de tout savoir et sur tout – mais, paradoxalement, des asymétries dans l'accès à l'information persistent. Le besoin d'être informé correspond à un besoin de maîtriser les choses. Le développement des SIG et SIT peut être interprété comme un effet de mode mais, plus profondément, ils correspondent à une tentative de réduire l'incertitude quant aux actions à entreprendre (Gumuchian, 2003).
- Un enjeu de formation et d'apprentissage collectif pour construire de nouveaux savoirs, savoir-être, savoir-vivre et agir ensemble, dans le territoire. La rencontre des savoirs « experts » et « techniques » avec des savoirs « profanes » à besoin de lieux de médiation, de traduction...

2.4.5 Gérer

R. Brunet, en positionnant les modes de gestion comme élément central du système de production de l'espace – dans notre cas le système territorial - , en fait les coordonnateurs des autres actions territoriales. Il avance que « *tout corps social a besoin d'être « gouverné », quelles que soient les formes de son gouvernement. Il faut que son intégration soit assurée, sa reproduction guidée, ses conflits internes résolus ou dominés* » (Brunet, 1990).

Dormois (2007) pour sa part, postule que « *gouverner ne signifie plus seulement activer les formes traditionnelles de la régulation politico-institutionnelle, que sont la violence légitime ou coercition, mais suppose d'être en capacité de générer une action collective* ». Cette acception de l'action collective renvoie à des nouvelles modalités de gestion des territoires et à la gouvernance locale appréhendée comme « *l'ensemble des processus et des institutions qui interviennent dans la gestion politique d'une société localisée. L'idée sous-jacente à cette notion retient que les orientations et décisions politiques n'incombent pas exclusivement aux détenteurs du pouvoir légal dans un territoire donné. En effet, (...) des acteurs de plus en plus nombreux et diversifiés, individuels ou collectifs, acteurs politiques d'opposition, composantes diverses de la société civile, parmi lesquelles figurent les entreprises, les syndicats, les associations ou de simples acteurs individuels, contribuent à forger les orientations, les options et certaines décisions politiques des collectivités territoriales* » (Di Méo, Buléon, 2005).

2.2. Les démarches participatives, un enjeu pour le développer le territoire ?

C'est à travers le système territorial que nous abordons maintenant la question des démarches participatives. R. Brunet (1990) fait des modes de gestion les coordonnateurs des autres actions productrices de l'espace. C'est au centre de la gestion des territoires que nous plaçons à notre tour les démarches participatives. L'élaboration de projet de territoire implique, en effet, une organisation des interactions. Dans la mesure où elle s'appuie sur la mise en compatibilité des intérêts pluriels portés par des acteurs de statuts divers, elle renvoie à des problématiques de coordination. Nous retenons comme postulat que les dispositifs participatifs améliorent l'état des coordinations locales et renforcent, de ce fait, les potentialités de développement territorial.

Il sera question tout au long de cette partie de proposer un argumentaire théorique sur les enjeux que portent les démarches participatives dans les projets de territoire.

2.2.1. Démarche participatives et actions territorialisantes

2.2.1.1. Les dispositifs participatifs au cœur de la gestion des territoires

Les démarches participatives, nous l'avons dit, peuvent être considérées comme de véritables outils de gouvernance. La gouvernance suppose un partage, voire un transfert du pouvoir décisionnel. Mis en œuvre dans de telles démarches, le processus décisionnel peut croître en légitimité. Cette légitimité s'accompagne d'une augmentation de la confiance dans les institutions et dans le projet de développement territorial. Le renforcement des pratiques démocratique et de la participation des citoyens dans les domaines publics est une traduction de la confiance.

L'élaboration de projet de territoire donne souvent lieu à la production de nouvelles règles, de normes, de plan, de charte. On peut alors s'attendre à ce que des règles, des normes mise en place de manière concertée soient mieux respectées par les différents acteurs que si elles leur étaient imposées « d'en haut ».

La participation renforce l'action collective et crée de nouvelles habitudes de coopération qui peuvent être réinvesties dans d'autres projets. En outre, par les procédures de mise en accord des acteurs qu'il génère, le dispositif participatif peut être considéré comme un outil de

gestion de conflit. Il contribue ainsi à une sorte de « pacification » du territoire en créant de la cohésion.

2.2.1.2. La participation comme modalité d'un apprentissage collectif

Mettre en œuvre des projets de territoire, avec toute la complexité que cela comporte, revêt des enjeux de communication actifs dans les démarches participatives. Ces enjeux sont de deux ordres : un enjeu cognitif de mobilisation et d'acquisition de connaissances en premier lieu ; un enjeu de partage et de construction de ces connaissances.

2.1.1.3. Mobiliser et acquérir des connaissances

L'action territoriale est complexe et nécessite la mobilisation de connaissances dans des domaines aussi divers que la législation, la réglementation, l'urbanisme, la méthodologie, etc. une connaissance du territoire lui-même semble un préalable logique à toute action visant ce même territoire. La démarche participative va être l'occasion de collecter et de mettre à disposition des acteurs le maximum d'informations utiles au projet. Cette collecte va s'effectuer auprès de diverses sources : services techniques, anciens diagnostics, documents d'urbanisme, cartes, etc. une source d'information privilégiée sera l'acteur lui-même, partie prenante de la démarche. Chaque acteur possède des connaissances, est détenteur de savoirs que ceux-ci soient dits expert ou non. Cette prise en considération de l'apport de chacun sera aussi l'occasion de mobiliser des informations « informelles » qui peuvent s'avérer importantes pour le projet (Gumuchian, 2003).

2.1.1.1. Partager et construire ensemble

Malgré cela, nous considérons qu'au delà de la simple transmission de l'information, ce qui compte dans les processus de construction territoriale, c'est également le partage de cette information. L'émergence d'une dynamique collective d'apprentissage – visant à l'élaboration d'un socle commun de connaissances, d'une culture commune – apparaît en effet comme une condition nécessaire à l'élaboration d'un projet de territoire.

Dans ce sens, se développe alors un véritable « agir communicationnel » au sens où l'entend J. Habermas (2006). Pour lui, en effet, la raison ne se réduit pas à la dimension utilitaire, elle a aussi une visée communicationnelle qui s'ancre dans le langage et qui aspire à l'intercompréhension. Il en appelle à une éthique de la discussion où les conditions d'un accord prennent le pas sur la définition de la vérité.

« Dans la démarche participative, cette intercompréhension construite tout au long du processus se conjugue avec une re-connaissance de l'autre et un souci de ne pas rompre les interactions indispensables à la dynamique du projet. » (Fomoa-Adenet, 2007).

2.2.1.2. La participation comme modalité d'activation de la ressource territoriale

Un projet de territoire s'appuie sur des ressources latentes qu'il convient de valoriser, d'activer. Une des premières ressources qui nous paraît à la fois produire et résulter des dispositifs participatifs est la proximité. Nous considérons dans un second temps le processus d'interaction suscité par ces dispositifs comme une ressource en soi.

2.2.1.2.1. La proximité comme ressource

Pour aborder cette notion de proximité nous pouvons nous référer aux travaux d'économistes français sur l'économie de proximité (Bellet, Colletis, Lung, 1993 ; Bellet, Kirat, Largeons, 1998 ; Gilly, Torre, 200 ; Pecqueur, Zimmerman, 2004). Cette proximité peut se définir en deux modalités complémentaires : proximité géographique et proximité organisée. Cette forme de proximité repose sur deux logiques : la logique de similitude et la logique d'appartenance.

Le dispositif participatif active une proximité géographique car il permet de :

- Abolir la distance physique : ce dispositif abolit la distance physique qui existe entre des acteurs qui ne se seraient pas forcément rencontrés autrement. Ainsi, ces acteurs sont mis en relation directe.
- Façonner de nouvelles pratiques de coopération : le dispositif participatif crée de la proximité organisationnelle. Les acteurs apprennent à travailler ensemble pour le territoire en tenant compte de leurs différences et divergences.
- Construire des nouvelles connaissances : au cours du processus, se construisent de nouvelles connaissances, des valeurs, des normes qui rapprochent les acteurs dans une sorte de proximité institutionnelle.

Cette proximité appréhendée comme une ressource devient véritablement un produit relationnel issu des interactions entre acteurs (Angeon et *al.*, 2006). On peut alors considérer que la démarche participative est créatrice et révélatrice de ressources relationnelles mobilisable pour la construction d'un projet de territoire.

2.2.1.2.2. La participation comme ressource en soi

R. Dormois propose de considérer le processus d'interaction comme une ressource en soi pour l'action collective et donc la démarche de projet (Dormois, 2007). Il considère en effet, en premier lieu, l'interaction comme création de confiance et de solidarité. *« (...) les interactions représentent une ressource pour l'action collective car, en second lieu, elles sont l'occasion de la construction collective des problèmes et des solutions. (...) la conduite de démarches de diagnostic de territoire interactives prend le pas sur la conduite d'études. Ce glissement de formes est révélateur de l'évolution qui affecte le processus décisionnel dans l'activité planificatrice. L'expertise produit sur une base technique et rationnelle ne suffit plus à emporter la coopération des acteurs publics et privés. Pour agir collectivement, les élus, les acteurs économiques et les représentants des services de l'Etat ont besoin d'espaces d'échange pour partager une vision des enjeux de planification urbaine »* (Dormois, 2007).

Les démarches participatives sont aussi une ressource en soi car elles créent de la valeur en « plus ». « C'est « plus » qu'on peut obtenir par rapport à des processus de valorisation simple, qui ne mobilisent ni acteurs locaux, ni ressources territoriales liés aux spécificités locales, mais se limitent à exploiter externalités et ressources territoriales par des interventions exogènes directes » (Governa, 2007).

2.2.1.3. Participer pour s'appropriier et habiter durablement le territoire

L'enjeu de la participation pour l'habiter est double : du point de vue de l'habitant, il s'agit à la fois, de reconnecter ses lieux de vie, et de le connecter aux autres.

2.2.1.3.1. Reconnexion lieux de vie – territoire

Nous avançons l'idée que les démarches participatives permettent une appropriation progressive du territoire saisi comme un tout cohérent et non plus comme un assemblage de lieux fonctionnels. La nouvelle connaissance qu'on a du territoire permet de le charger de nouvelles valeurs et alors de l'habiter vraiment au sens donné par Heidegger (1958). Habiter devenant une réelle dimension de l'être, une dimension existentielle. La conséquence de cette nouvelle saisie du territoire nous est aussi donnée par le philosophe : « Bauen, au sens d'habiter, se déploie dans un bauen qui donne des soins, à savoir la croissance » (Heidegger, 1958). Ainsi, habiter c'est aussi prendre soin, c'est responsabiliser par rapport à son territoire et contribuer à son développement. Cette dimension n'est ni plus ni moins qu'une éthique du

territoire au sens proposé par J. Lévy et M. Lussault : « mettre l'accent sur l'habiter nous fait passer ainsi d'une morale du chacun-chez-soi-une-fois-pour-toutes à une éthique de l'espace qui ne nous laissera plus jamais tranquille : habiter le monde sans le rendre pour d'autres, pour tous les autres, et pour soi-même parmi eux, inhabitable, tel est l'enjeu de l'action spatiale contemporaine » (Lévy, Lussault, 2003). Ces auteurs associent ainsi l'habiter à des valeurs de développement durable présentes et soulignées dans les démarches de projet. Celui qui habite, l'habitant doit aussi être regardé comme un co-habitant.

2.2.1.4. Connexion aux autres

L'une de vertu de l'action collective est la prise en considération de l'autre, la prise de conscience d'une solidarité qu'implique le simple fait d'habiter le même territoire. O. Lazzarotti (2006) affirme : « l'espace habité constitue, pour l'ensemble des habitants, un lien construit suivant un principe de solidarité. Autrement dit, il est un principe de rapprochement, d'union des vies et des intérêts, presque une nécessité, à la fois comme existentielle, symbolique, mais aussi économique, etc. Etre solidaire, c'est s'unir dans le partage, être ensemble dans le même le même espace habité (...) en effet, habiter ne peut raisonnablement se concevoir autrement que parmi les autres, soit dans, par et à travers l'ensemble des relations que les hommes entretiennent les uns avec les autres : habiter, c'est cohabiter ». cependant, l'auteur précise que cette cohabitation est le produit d'une œuvre humaine. Elle est donc un construit et non pas un donné. Elle est aussi certaine. Nous avançons que les démarches participatives peuvent contribuer à la construction de cette cohabitation. Elles font en effet se rencontrer des habiter singuliers qui peuvent, au cours des interactions, devenir des cohabitations collectives. Ceci est possible dans la mesure où les acteurs apprennent à se connaître, échangent sur leurs pratiques et partagent différents savoirs géographiques. C'est cet échange qui fonde la cohabitation.

2.3. Emergence d'acteurs et renforcement des représentations collectives

2.3.1. Une montée en puissance progressive des acteurs

L'acteur est central dans la mise en place d'un projet. Nous considérons la démarche participative comme le lieu d'une activation et d'une bonification de ces « qualités » que sont la compétence, la capacité réflexive, l'interactivité, la pluralité et la territorialité.

2.3.1.1. Un acteur de plus en plus compétent

Si comme le dit M. Lussaut, « les acteurs sont tous mus par le besoin et la volonté d'agir et même les plus faibles possèdent le plus souvent (sauf des cas limites) des compétences stratégiques, des marges d'action, des capacités d'arbitrage et peuvent provoquer par leurs actes de puissants effets » (Lussaut, 2003). Il convient de préciser que ces compétences constituent un capital actualisable dans les interactions et sont construites par et pour la socialisation. Des lors, nous pouvons avancer que les dispositifs participatifs créent les conditions d'émergence d'acteurs en leur offrant des marges de manœuvre, la possibilité de s'affirmer et de prendre des décisions. De plus, ces acteurs enrichissent leur stock de connaissances et de savoirs sur le territoire et acquièrent ainsi de la compétence géographique en plus.

2.3.1.1. L'activation d'une capacité de réflexivité et d'interactivité

La démarche participative est l'occasion pour l'acteur de faire le point sur ses pratiques mais aussi sur ses propres désirs d'avenir. La parole qu'il énonce l'engage et le situe. C'est son autonomie intellectuelle, sa liberté, qui lui permettent d'entrer en relation avec l'autre pour des échanges constructifs.

2.3.1.1.1. Un acteur pluriel

La pluralité de l'acteur est à notre avis une qualité qu'il est possible de valoriser dans un processus d'interaction. Cette pluralité en effet peut s'appuyer sur plusieurs compétences qui vont enrichir les échanges. S'il maîtrise les différents registres, ses différentes « casquettes », l'acteur pourra alors gérer les conflits d'intérêt qui pourraient surgir.

2.3.2. Un acteur territorialisé

La démarche participative dans laquelle s'engage l'acteur va contribuer à une appropriation de plus en plus achevée du territoire. En effet, l'acteur prend une part active à la construction du projet. Ce faisant, il se construit, se reconnaît et s'ancre dans un espace d'appartenance.

Nous avons passé en revue la question des démarches participatives mobilisées dans les projets de développement territorial, tout en mettant en avant le territoire perçu comme un système d'actants et d'actions spatialisées. Nous avons aussi abordé la place de l'acteur, qui par de multiples actions intentionnelles ou non, et à des temporalités et échelles variables, construit le territoire.

Chapitre 03 : Jeu de territoire, un outil d'aide à l'élaboration de projet de territoire

3.1. Introduction

Le diagnostic territorial est devenu un préalable avant la mise en œuvre de toute politique publique. Il ne se limite pas à un état de lieux, mais permet de mettre les acteurs du territoire dans une posture où ils doivent travailler ensemble, ainsi confronter leurs points de vue.

De même, les politiques publiques territorialisées exigent la participation du public dans la procédure d'orientation des territoires de projet.

Face à ces exigences multiples, les chercheurs ont élaborés des méthodes et outils qui permettent de concilier ces deux aspects, à savoir le diagnostic territorial et la participation publique. Un dispositif de recherche-action est alors mis en œuvre afin de permettre d'une part, aux acteurs de remonter les questions de développement et d'autre part à la recherche d'émettre des outils de recherche qui permettent de répondre aux attentes dans un apprentissage commun. Ce dispositif valorise les interactions entre les compétences et les savoirs des différentes parties prenantes dans un processus d'apprentissage collectif (Lardon, 2007).

Le jeu de territoire est un jeu d'expression et de création, favorisant la confrontation des points de vue des acteurs et l'apprentissage de modalités d'action collective (Lardon, 2007). Il consiste à mettre les acteurs en situation de concevoir eux-mêmes leurs projets de territoire à travers les interactions entre différentes visions qu'ont les acteurs du territoire.

Nous nous posons alors la question suivante : en quoi est-ce que le jeu de territoire est un outil d'aide à l'élaboration d'un projet de territoire ? Nous nous attacherons à répondre à cette interrogation dans ce chapitre en nous basant sur les jeux de territoire réalisés dans le Grand Clermont et le PNR Livradois- Forez.

3.2. Le jeu de territoire

3.2.1. Présentation

Sylvie Lardon définit le jeu de territoire comme suit: « Le « jeu de territoire » est un jeu d'expression et de création, favorisant la confrontation des points de vue des acteurs et l'apprentissage de modalités d'action collective (Angeon, & Lardon, 2003). Il permet aux acteurs d'exprimer leur propre territorialité et de la confronter à d'autres (Debarbieux, & Vanier, 2002). Il fait émerger des figures de projet territorial, en réponse aux enjeux du territoire identifiés (Debarbieux, & Lardon, 2003). Le jeu de territoire consiste à mettre les

acteurs en situation de concevoir eux-mêmes leurs projets, en combinant classiquement un diagnostic partagé, une prospective pour ouvrir le champ des possibles et un choix collectivement et individuellement assumé d'orientations pour guider l'action, le tout, de façon interactive » (Lardon, 2008)

3.2.2. La préparation du jeu

La préparation du jeu qui nécessite une préparation au préalable par l'équipe pédagogique et les élèves, se réalise en trois étapes :

- Prendre connaissance du territoire : il consiste à consulter les documents existants et les acteurs institutionnels, pour cadrer la problématique du territoire.
- Elaborer les cartes de jeu et le fond de maquette : Des enquêtes auprès d'acteurs ressources permettent d'élaborer les cartes du jeu, présentant sous forme textuelle et graphique les principales informations relatives aux dynamiques du territoire, ainsi que la maquette des structures du territoire, constituant le fond de modèle
- Organiser le jeu : L'organisation du jeu est la répartition des tâches des animateurs de l'atelier participatif et le choix des acteurs invités à participer, choix réalisé avec les acteurs institutionnels partenaires de l'intervention.

3.2.3. Le déroulement du jeu

« ...La particularité du « jeu de territoire » de territoire tient dans sa capacité à faire émerger des visions ou représentation d'acteurs différenciées et à spatialiser les informations collectées (modélisation graphique, production iconographique, usage de représentation spatiales) afin d'aider à la formation d'un projet collectif. Ce dispositif s'appuie sur une démarche rigoureuse de diagnostic de territoire permettant l'appropriation d'information et de savoirs communs » (Lardon et Piveteau, 2005).

Le « jeu de territoire » est un dispositif permettant la construction d'une vision partagée d'un territoire pour la mise en place d'un projet commun (Lardon, 2007), il se déroule en trois étapes :

- L'étape de diagnostic : il consiste à mutualiser les informations disponibles et à exprimer graphiquement, sur une maquette commune, les principales structures et dynamiques du territoire. Cette maquette a la double propriété d'être explicite pour tous, puisque sa construction fait l'objet d'argumentaires et d'être acceptée par

chacun, puisque chacun y contribue. Elle constitue un objet médiateur qui, si elle n'élimine pas les éventuels conflits, facilite la résolution des problèmes, en évitant les affrontements.

- L'étape des scénarios : elle s'appuie sur les dynamiques en cours pour expliciter les évolutions voulues ou redoutées par les acteurs. Cette prospective du présent met en évidence les enjeux du territoire, tout en ouvrant le champ des possibles et en laissant libre court à l'imagination.
- L'étape de propositions d'actions : elle consiste à débattre des scénarios proposés et à énoncer les actions à mener pour parvenir aux orientations voulues, en spécifiant la stratégie de développement territorial visée.

3.3. Jeu de territoire Inventons nos territoires de demain PNR Livradois Forez et Grand Clermont

En Mars 2015, nous avons réalisé deux jeux de territoire dans le PNR Livradois Forez et le Grand Clermont. En effet, Ce dispositif qui combine implication terrain, analyse réflexive et intervention et qui vise à construire une vision partagée du territoire, par les acteurs parties prenantes du développement territoriale, a été mis en place dans le cadre du projet PSDR INVENTER.

3.3.1. Présentation du projet PSDR INVENTER³

Le projet de recherche-action « INVENTER » - Inventons nos territoires de demain (2015-2019) », s'intéresse aux dynamiques d'évolution des territoires ruraux et métropolitains, en prenant appui sur la gouvernance alimentaire, afin d'accompagner le changement dans les territoires de projet. Le projet s'inscrit dans le cadre du programme national et régional PSDR (Pour et Sur le Développement Régional).

A ce titre, les chercheurs de l'UMR Métafort et du CRCGM en partenariat avec le PNR Livradois-Forez et le Grand Clermont ont initié une réflexion avec les acteurs des territoires où s'inventent de nouvelles façons d'alimenter et d'accompagner les territoires, tant sous l'impulsion de politiques territorialisées que d'actions collectives.

Deux ateliers participatifs ont été organisés le 2 mars 2016 à La maison du Parc Livradois-Forez et le 3 mars 2016 à la mairie de Pérignat sur Allier pour jouer le « jeu de territoire - Inventons nos territoires de demain »

Ces ateliers avaient pour objectif de débattre des dynamiques du territoire, de ses enjeux pour aujourd'hui et demain, de la place de l'alimentation et d'identifier les leviers d'actions qui pourront être testés et expérimentés dans le cadre du projet PSDR « INVENTER ».

Il sera question dans cette partie de présenter les résultats issus des ateliers participatifs. En ce qui concerne les étapes préparation du jeu et déroulement, nous prions le lecteur de bien vouloir se référer à la plaquette de restitution élaborée à destination des participants.

³ TAM et Lardon S., 2016. Jeux de territoire « Inventons nos territoires de demain » - PNR Livradois-Forez et Grand Clermont. Plaquette AgroParisTech, 24p

3.3.2. Présentation des résultats

Dans cette partie, il est question de présenter les résultats obtenus à l'issu des deux ateliers. Pour ce faire, nous proposerons notamment une synthèse des enjeux identifiés ainsi que les représentations spatiales qui en rendent compte dans chaque table.

3.3.2.1. Jeu de territoire dans le PNR

L'atelier organisé à la maison du parc au PNR était disposé en 3 tables.

3.3.2.1.1. La Table 1

Cette table était composée des 6 acteurs de type : **Elu ; développement territorial ; agriculture ; habitat-urbanisme ; culture, tourisme ; développement territorial**

3.3.2.1.1.1. Les enjeux qui ont émergés :

- Développement des infrastructures de transport sur le territoire du PNR
- Développement des énergies renouvelables.
- Connexion du territoire aux fibres optiques
- développement d'un tourisme basé sur des zones de décontamination aux ondes électromagnétiques

3.3.2.1.1.2. Les représentations spatiales liées aux enjeux

Les présentations spatiales utilisées ici sont toutes issues des maquettes réalisées au niveau de chaque table.

Fig.02 – maquette réalisée par la table 1 PNR

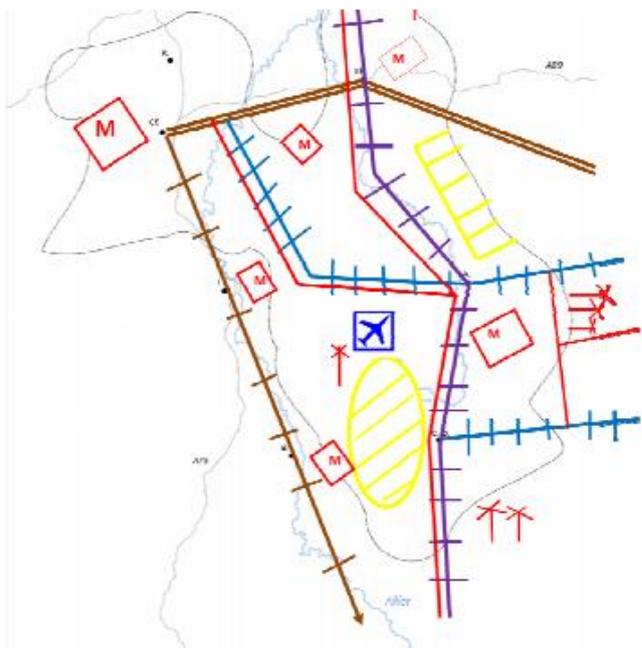
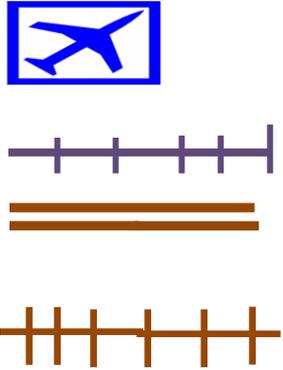
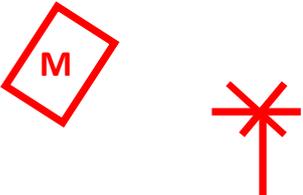
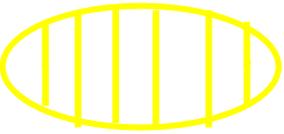


Fig.03 – légende de la maquette réalisée

Figuré	Description
	Tram du Livradois Forez
	TGV Clermont-Lyon avec un arrêt tous les 3 kilomètres
	Général
	Ligne à grande vitesse (express) Lignes expresses globales
	Aéroport du Livradois-Forez (Avions à l'hydrogène)
	Fibre internet
	Zone de déconnexion Zone électromagnétique (tourisme de désintoxication internet)
	Eolien (Projet et clément de vologue). Eoliennes de plus par tout
	Unité de méthanisation

Tableau.1-représentation spatiale tab 1 PNR

Enjeux	Représentation spatiale	Légende
<ul style="list-style-type: none"> - Développement des infrastructures de transport sur le territoire du PNR 		<ul style="list-style-type: none"> Aéroport Tram de Livradois-Forez TGV Clermont-Lyon Ligne Général
<ul style="list-style-type: none"> - Développement des énergies renouvelables. 		<ul style="list-style-type: none"> Zone méthanisation Eolien
<ul style="list-style-type: none"> - Connexion du territoire aux fibres optiques 		<ul style="list-style-type: none"> Fibre optique
<ul style="list-style-type: none"> - développement d'un tourisme basé sur des zones de décontamination aux ondes électromagnétiques. 		<ul style="list-style-type: none"> Tourisme de décontaminatio

3.3.2.1.2. Table 2

Cette table était composée des 6 acteurs de type : **Elu ; développement territorial ; agriculture ; habitat-urbanisme ; habitat-urbanisme ; commerce, distribution**

3.3.2.1.2.1. Les enjeux qui ont émergés :

- Développement de l'agriculture en milieu rural et urbain
- Développement des offres d'équipement (université et CHU...)
- Développement des usines de transformation de bois
- Le développement du transport en commun (en minibus)
- Développement des bassins d'emploi autour de certaines villes
- Développement des projets collaboratifs pour créer des emplois
- Revitalisation des centres bourg et des commerces à travers la mise en place des ceintures vertes.

3.3.2.1.2.2. Les représentations spatiales liées aux enjeux

Fig.04 – maquette réalisée par la table 2 PNR

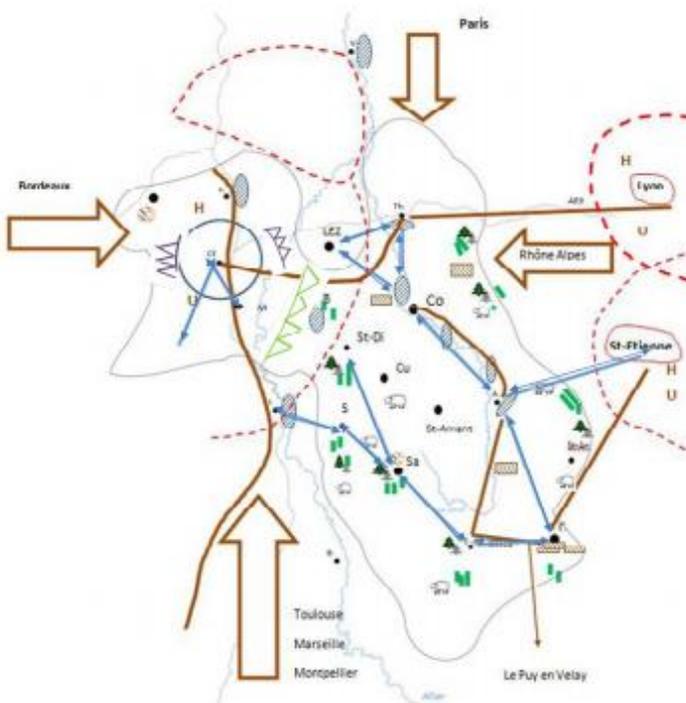
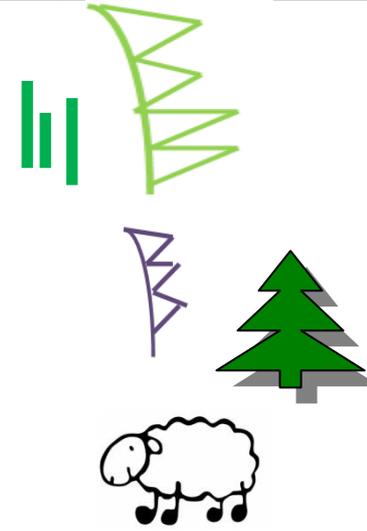
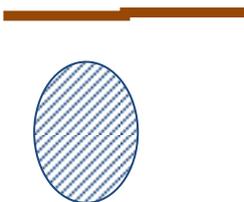
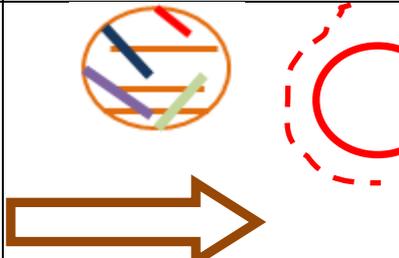


Fig.05 – légende de la maquette réalisée

Figuré	Description
	Villes, bourgs structurants, habitat durable, énergie renouvelable, densification centre bourg/ centre ville. (logement, commerces, services...) Organisation de l'espace de proximité. Dynamique citoyenne Nature à l'intérieur des bourgs Énergies renouvelables, culture
	Bassins d'emploi
	Transports type minibus et bus
	Métropoles Aires d'influences
	Ceinture verte, viticole Agriculture en ville
	Usines transformation bois scieries.
	Agricultures céréalières et fermières
	Prairies fleuries Petites forêts
	Bassins d'emplois
	Attractivité habitants + visiteurs du territoire
	Equipements métropolitains (université, CHU...)

Tableau.2-représentation spatiale tab 2 PNR

Enjeux	Représentation spatiale	Légende
<ul style="list-style-type: none"> - Développement de l'agriculture en milieu rural et urbain 		<p>Ceinture verte, viticole, agricole</p> <p>Agriculture céréalière et fermière</p> <p>Petites forêts, prairies fleuries</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Développement des offres d'équipement (université et CHU...) 		<p>Université et Hopital</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Développement des usines de transformation de bois 		<p>Usine de transformation du bois</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Le développement du transport en commun (en minibus) 		<p>Transport type mini-bus, bus</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Développement des bassins d'emploi autour de certaines villes - Développement des projets collaboratifs pour créer des emplois. 		<p>Bassin d'emploi</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Revitalisation des centres bourg et des commerces à travers la mise en place des ceintures vertes. <p>Attractivité du territoire</p>		<p>Villes bourg structurant (commerce, logement, service)</p> <p>Attraction des nouvelles populations</p>

3.3.2.1.3. Table 3

Cette table était composée des 6 acteurs de type : **Elu ; développement territorial ; agriculture ; industrie agroalimentaire ; agriculture ; santé**

3.3.2.1.3.1. Les enjeux qui ont émergés :

- Surexploitation des ressources naturelle et la réduction des terres agricoles
- L'exode rural et Concentration des populations autour de l'aire d'influence Clermontois.
- Pollution lié à l'activité de l'industrie

3.3.2.1.3.2. Les représentations spatiales liées aux enjeux

Fig.06 – maquette réalisée par la table 3 PNR

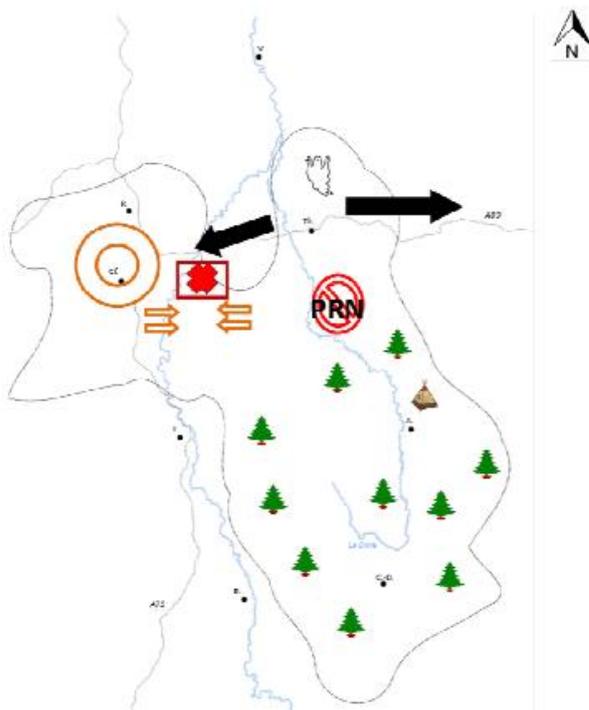
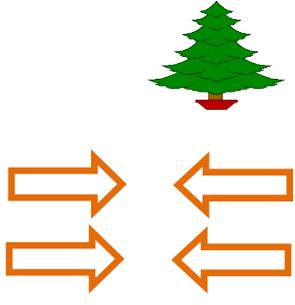
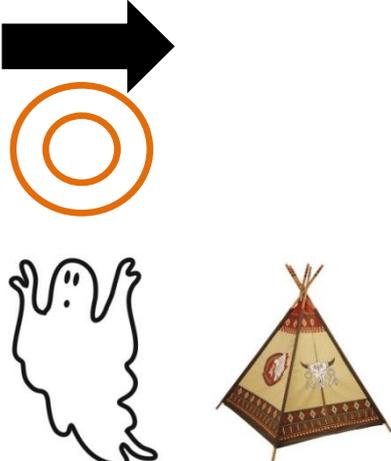


Fig.07 – légende de la maquette réalisée

N°	Figuré	Description
1		Densification de la forêt, perte de la biodiversité, de la richesse des sols.
2		Concentration de la population, d'activités autour de Clermont- Ferrand
3		No life zone, attaque insecte ou OGM
4		Territoire de la Limagne rétréci, concentré, surexploité
5		Exode rural
6		Réserve d'indiens ambertois
7		Thiers ville fantôme
8		Perte du label PNR

Tableau.3-représentation spatiale tab 3 PNR

Enjeux	Représentation spatiale	Légende
<ul style="list-style-type: none"> - Surexploitation des ressources naturelle et la réduction des terres agricoles 		<p>Densification de la forêt</p> <p>Rétrécissement de la Limagne</p>
<ul style="list-style-type: none"> - L'exode rural et Concentration des populations autour de l'aire d'influence Clermontois. 		<p>Perte de la population</p> <p>Concentration autour de Clermont</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Pollution lié à l'activité de l'industrie 		<p>Poluution industrielle</p>

Le jeu du PNR a enregistré plusieurs enjeux dont l'enjeu le plus émergent est la revitalisation des centre bourgs à travers la mise en place des bassins d'emploi autour des villes, facilité l'accessibilité du territoire à travers le développement des réseaux de communication (table 1 et 2) pour attirer de nouvelles populations. Les enjeux liés à la question de l'alimentation ont été soulevés dans les tables 2 et 3. Si la table 2 envisage l'enjeu de développement de l'agriculture en milieu urbain et rural, les participants de la table 3 mettent en évidence l'enjeu lié au rétrécissement des terres agricoles et la pollution de ces terres par l'activité industrielle. L'enjeu de l'alimentation n'a pas fait de figuration sur la table 1 cependant les acteurs de cette table misent sur le développement des énergies renouvelables.

3.3.2.2.

Le jeu dans le Grand Clermont

Contrairement à l'atelier réalisé dans la maison du parc au PNR avec trois tables, celui réalisé à la mairie de Pérignat sur Allier a lui été organisé en 5 tables du fait du nombre élevé des participants.

3.3.2.2.1. Table 1

Cette table était composée des 6 acteurs de type : **Elu ; développement territorial ; agriculture ; habitat-urbanisme ; alimentation ; développement territorial**

3.3.2.2.1.1. Les enjeux émergents :

- Revitalisation des centres bourg à travers la réhabilitation et la réappropriation logement vide en attirant de nouveaux habitants
- Transmission des savoirs et savoir-faire locaux en agriculture aux nouvelles générations
- développement des énergies renouvelables
- Valorisation des activités agricoles auprès des jeunes et développement des couronnes maraîchères sur le territoire du PNR

3.3.2.2.1.2. Les représentations spatiales liées aux enjeux

Fig.08 – maquette réalisée par la table 1 Gd Clmt

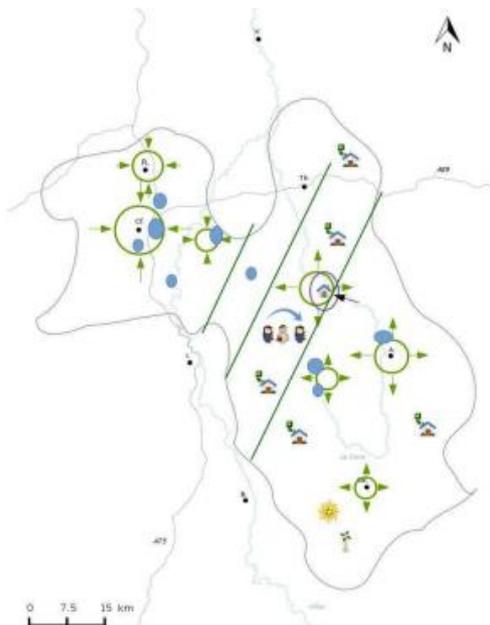


Fig.09 – légende de la maquette réalisée

Légende scénario table 1 : Des territoires de vie et d'avenir	
Figuré	Description
	Certaines communes doivent se développer d'autres moins. Un archipel équilibré avec une plus grande efficacité foncière
	Développement des énergies renouvelables sur le territoire
	Proposer du foncier pour permettre à des jeunes de tester une activité agricole de façon à contribuer au problème de la passation aujourd'hui difficile.
	Réhabiliter l'habitat pour que les villages retrouvent des habitants, remplir les maisons vides en attirant de nouveaux habitants.
	Délocaliser le travail : imprimantes 3D, internet, savoir-faire qui permette de travailler localement.
	Transmettre le savoir-faire entre les générations (artisanat, agriculture etc.).
	Recréer une couronne maraîchère.

Tableau.4-représentation spatiale tab 1 Gd Clmt

Enjeux	Représentation spatiale
- Revitalisation des centres bourg à travers la réhabilitation et la réappropriation logement vide en attirant de nouveaux habitants.	
- Transmission des savoirs et savoir-faire locaux en agriculture aux nouvelles générations	
- développement des énergies renouvelables	
- Valorisation des activités agricoles auprès des jeunes et développement des couronnes maraichères sur le territoire du PNR - Réduire les distances domicile-travail à travers le développement des tiers lieux.	

3.3.2.2.1.2. Table 2

3.3.2.2.1.2.1. Les enjeux qui ont émergés :

- Développement des énergies renouvelable (panneaux solaire et énergie hydraulique)
- Développement agricole (conversions massives à l’agriculture biologique, augmentation des activités agricoles)
- Revitalisation des centres bourg

3.3.2.2.1.2.2. Les représentations spatiales liées aux enjeux

Fig.10– maquette réalisée par la table 2 Gd Clmt

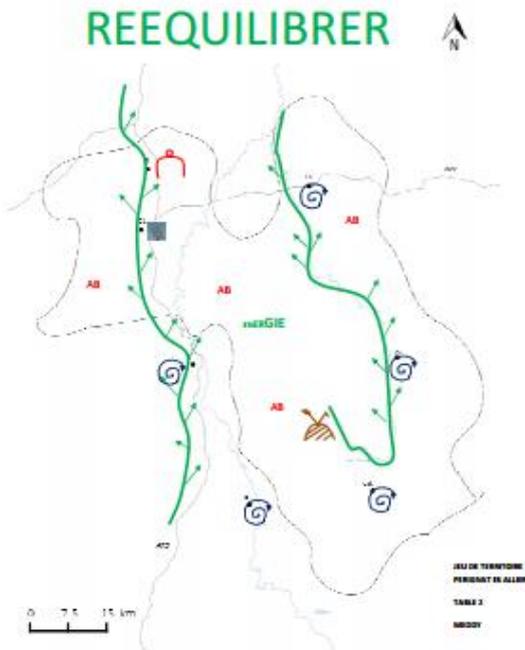
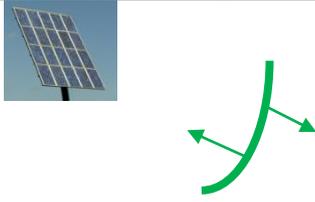
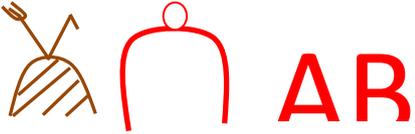


Fig.11 – légende de la maquette réalisée

Figuré	Description
	Panneaux solaires sur bâtiments commerciaux et industriels
	Energie hydraulique
	Revitalisation des centres bourgs = activités économiques, lieux de vie
	La terre appartient à ceux qui l’exploitent
	Mise sous cloche de zones agricoles de qualité
	Conversions massives à l’agriculture biologique

Tableau.5-représentation spatiale tab 2 Gd Clmt

Enjeux	Représentation spatiale
<ul style="list-style-type: none"> - Développement des énergies renouvelable (panneaux solaire et énergie hydraulique) 	
<ul style="list-style-type: none"> - Développement agricole (conversions massives à l'agriculture biologique, augmentation des activités agricoles) 	
<ul style="list-style-type: none"> - Revitalisation des centres bourg 	

3.3.2.2.1.3. Table 3

Cette table était composée des 6 acteurs de type : **Elu ; développement territorial ; agriculture ; alimentation ; Environnement ; agriculture**

3.3.2.2.1.3.1. Les enjeux qui ont émergés :

- Développement de l'agriculture (rééquilibrage des zones urbaines agricoles et l'augmentation de l'activité agricole)
- Développement du lien agriculture et le tourisme
- Développement du transport en captant le flux des bus Lyon Clermont.
- Création d'une ruche Livradois connectée à un bassin de population (espace concentrant les ressources du Livradois-Foréz)
- Création et augmentation d'emploi agricole

3.3.2.2.1.3.2. Les représentations spatiales liées aux enjeux

Fig.12 – maquette réalisée par la table 3 Gd Clmt

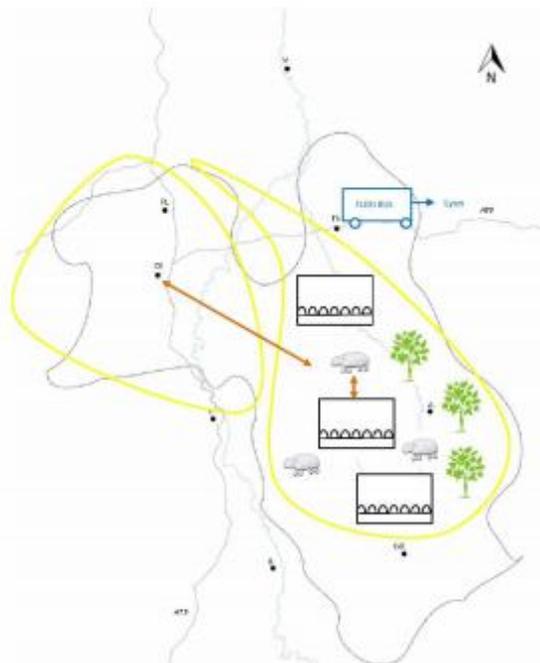
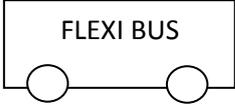
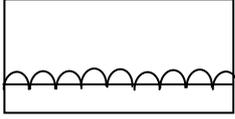


Fig.13 – légende de la maquette réalisée

N°	Figuré	Description
1		La ruche Livradoise connectée au bassin de population : Concentration, dans un espace dense, des ressources du Livradois (La ruche) dans le champ mellifère et l'agglomération clermontoise.
2		Augmentation de l'activité agricole, création d'emploi
3		Rééquilibrage des zones urbaines et agricoles
4		L'agriculture se professionnalise à l'accueil des touristes
5		Capture du flux Clermont-Lyon et irrigation du Livradois
6		Création, Vente à distance

Tableau.6-représentation spatiale tab 3 Gd Clmt

Enjeux	Représentation spatiale
<ul style="list-style-type: none"> - Développement de l'agriculture (rééquilibrage des zones urbaines agricoles et l'augmentation de l'activité agricole) 	
<ul style="list-style-type: none"> - Développement du lien agriculture et le tourisme 	
<ul style="list-style-type: none"> - Développement du transport en captant le flux des bus Lyon Clermont. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Création d'une ruche Livradois connectée à un bassin de population (espace concentrant les ressources du Livradois-Forez) 	
<ul style="list-style-type: none"> - Création et augmentation d'emploi agricole 	

3.3.2.2.1.4. Table 4

Cette table était composée des 6 acteurs de type : **Alimentation ; agriculture ; agriculture ; alimentation ; culture, tourisme ; industrie agro-alimentaire**

3.3.2.2.1.4.1. Les enjeux qui ont émergés :

- Développement de l'agriculture (multiplication des circuits et point de vente, redistribution des cultures de l'élevage sur tout le territoire)
- Développement des ateliers de transformation sur le territoire (fournir localement)
- Développement des abattoirs
- La baisse des normes sanitaires
- Développement des ateliers de formation des enfants à la cuisine sur l'ensemble du territoire

3.3.2.2.1.4.2. Les représentations spatiales liées aux enjeux :

Fig.14 – maquette réalisée par la table 4 Gd Clmt

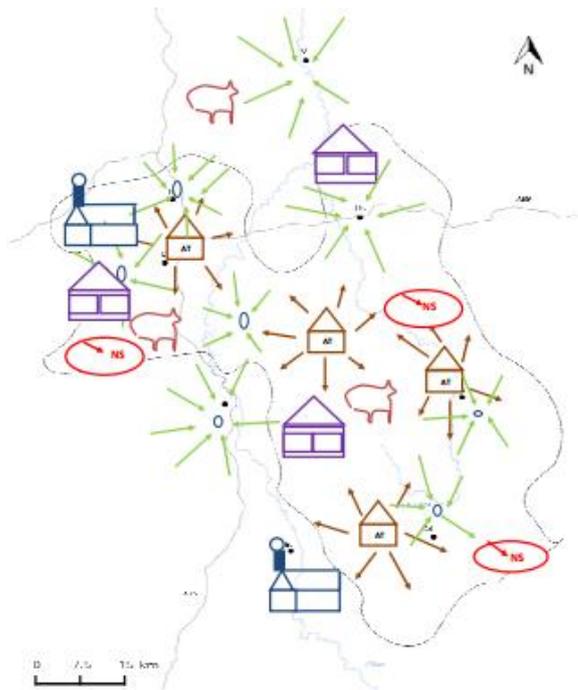
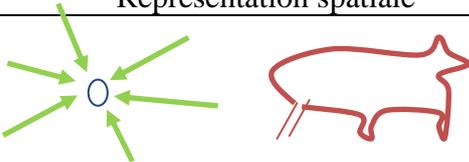
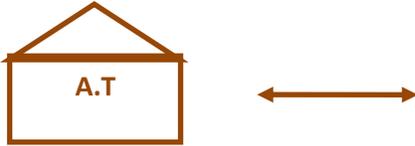
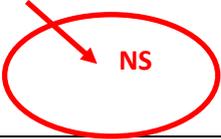


Fig.15 – légende de la maquette réalisée

Figuré	Description
	Multiplication des circuits et points de vente
	Redistribution des cultures et de l'élevage sur tout le territoire
	1 Atelier de transformation se fournit localement et redistribue
	Nécessité de développement des abattoirs
	Atelier cuisine pour éducation alimentaire des enfants sur tous les territoires
	Baisse des normes sanitaires

Tableau.7-représentation spatiale tab 4 Gd Clmt

Enjeux	Représentation spatiale
<ul style="list-style-type: none"> - Développement de l'agriculture (multiplication des circuits et point de vente, redistribution des cultures de l'élevage sur tout le territoire) 	
<ul style="list-style-type: none"> - Développement des ateliers de transformation sur le territoire (fournir localement) 	
<ul style="list-style-type: none"> - Développement des abattoirs 	
<ul style="list-style-type: none"> - La baisse des normes sanitaires 	
<ul style="list-style-type: none"> - Développement des ateliers de formation des enfants à la cuisine sur l'ensemble du territoire 	

3.3.2.2.1.5. Table 5

Cette table était composée des 6 acteurs de type : **Agriculture; commerce, distribution ; agriculture ; environnement ; Agriculture ; commerce, distribution**

3.3.2.2.1.5.1. Les enjeux qui ont émergés :

- Développement des réseaux de communication (Tam, train, véhicule, des lignes, voie navigable, canal...)
- Développement agricole à travers l'industrialisation, la distribution avec des produits circuits courts
- Mise en place des zones de productions agricole
- Développement d'un nouveau mode de gouvernance

3.3.2.2.1.5.2. Les représentations spatiales liées aux enjeux

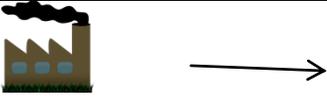
Fig.16 – maquette réalisée par la table 5 Gd Clmt



Fig.17 – légende de la maquette réalisée

Figuré	Description
	Rendre le territoire plus cohérent en redéfinissant ses limites.
	Train-Tram-Véhicules autonome
	Ligne principale.
	Autres lignes
	Canal.
	Voie navigable.
	Zones de production agricoles.
	Industries agro-alimentaires.
	Distribution (moyenne/ grande) avec 1/ de produits circuits courts.
	Gouvernance unique.
	Circuits de proximité.
	Nouveau mode de distribution des produits en circuits courts (tram / train / aire de covoiturage / manifestations culturelles / autres).

Tableau.8-représentation spatiale tab 5 Gd Clmt

Enjeux	Représentation spatiale
<ul style="list-style-type: none"> - Développement des réseaux de communication (Tam, train, véhicule, des lignes, voie navigable, canal...) 	
<ul style="list-style-type: none"> - Développement agricole à travers l'industrialisation, la distribution avec des produits circuits courts 	
<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place des zones de productions agricole 	
<ul style="list-style-type: none"> - Développement d'un nouveau de gouvernance 	

S'ils étaient peu abordés au jeu du PNR Livradois-Forez, les enjeux de l'alimentation occupent une place importante au jeu du PETR Grand Clermont. Sur une vingtaine d'enjeux ressortis par l'ensemble des acteurs du jeu, nous comptons plus de la moitié consacrée à la question de l'alimentation. La table 3 est celle dont tous les enjeux ont trait à l'alimentation sous différents angles à travers la multiplication des circuits courts, des unités de transformation fournies localement et bien autres. Les enjeux de la revitalisation des centres bourgs et la multiplication ou développement des énergies renouvelles sont des enjeux qui ont trouvé du succès auprès des acteurs.

3.3.2.3. La liste des enjeux regroupés en grandes familles et leurs représentations.

Nous avons procédé à un regroupement des enjeux présentés ci-haut. En effet, de tous les enjeux certains enjeux sont cités sur les deux territoires, il nous a semblé approprié de les regrouper suivant les enjeux qui sont souvent revenus ou que nous avons jugé proches les uns des autres. Chaque représentation spatiale des ces six thématiques est formée de tous les figurés en lien avec la dite thématique.

3.3.2.3.1. L'enjeu revitalisation de centre-bourg

Les participant mettent en avant ici, les problèmes auxquels sont confrontés les bourgs centres dans la zone PNR Livradois et Grand Clermont ; tout en soulignant que cette question touche plus le PNR Livradois-Forez. Ils ont notamment mis l'accent sur les actions suivantes :

- La revitalisation des centres bourgs par la redynamisation des activités économiques notamment les commerces
- Une politique d'attractivité du territoire (attirer des nouvelles populations)
- La revitalisation des centres à travers la réhabilitation et la réappropriation des logements vides.

Fig.18-La représentation spatiale de l'enjeu revitalisations des centres-Bourgs

ENJEU REVITALISATION DES CENTRES BOURGS

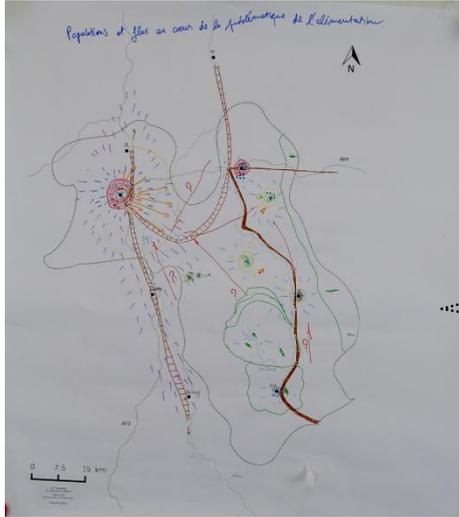


Image de la Table 2 PNR, Diagnostic

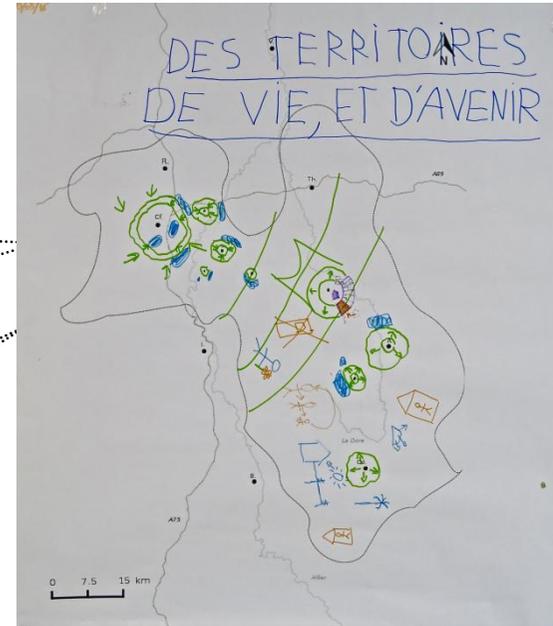
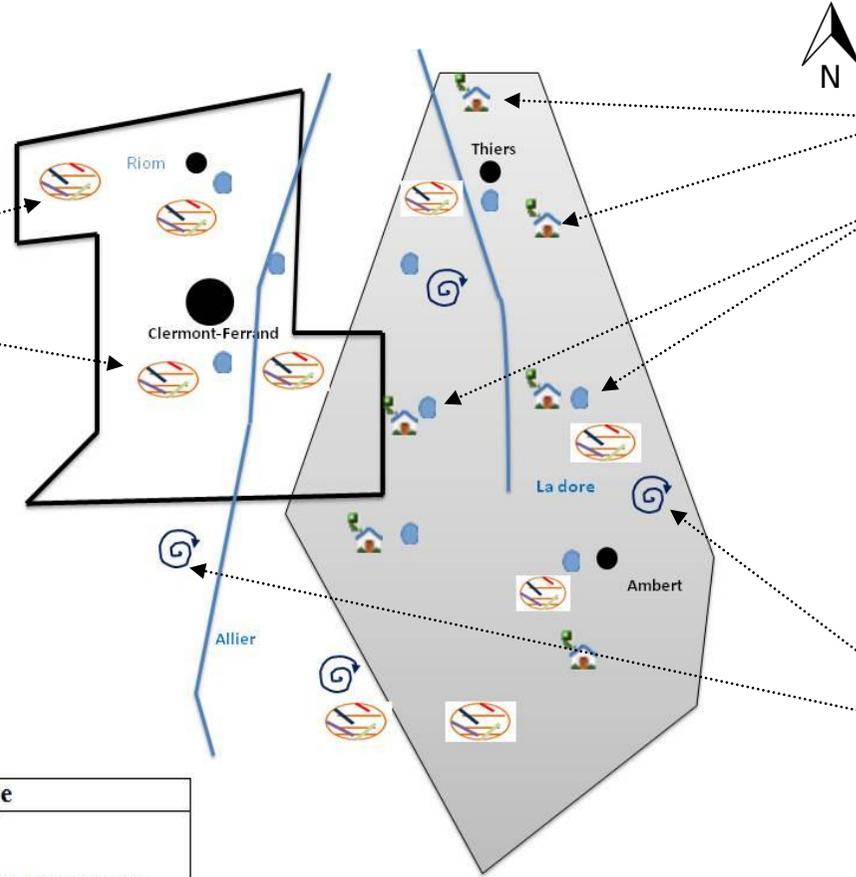


Image de la Table 2 PNR, Scenario

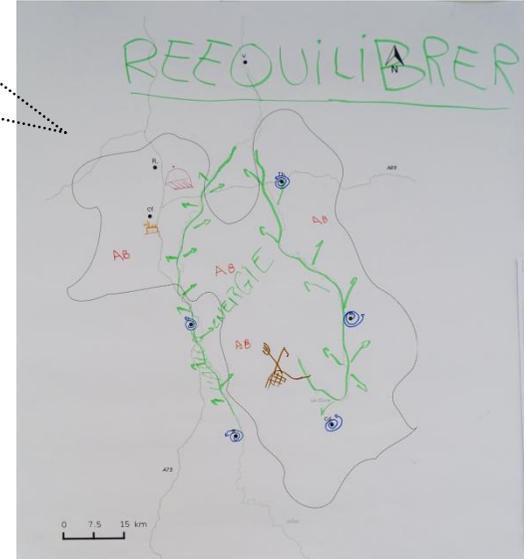


Image de la Table 2 Gd-Clmt, Scenario

Figuré	Légende	Jeu et étape
	Bourgs structurants, densification centre bourg/centre ville. (Logement, commerces, services...). Nature à l'intérieur des bourgs	Table 2 PNR, Diagnostic
	Réhabiliter l'habitat afin de repeupler les villages	Table 1 Gd-Clermont, Scenario
	Favoriser le travail localement à travers le développement des Tiers lieux	Table 1 Gd-Clermont, Scenario
	Revitaliser les centres bourgs par l'activité économique	Table 2 Gd-Clermont, Scenario

3.3.2.3.2. Enjeu Protection des terres agricoles

Il est question à travers cet enjeu de mettre en lumière les problématiques liées à la préservation des terres agricoles notamment face à la périurbanisation. Les participants l'ont exprimé de cette manière :

- Mise en place des zones de productions agricole
- Protection des terres agricole.
- Surexploitation des ressources naturelle et la réduction des terres agricoles
- Développement de l'agriculture en milieu rural et urbain
- Rééquilibrage des zones urbaines agricoles et l'augmentation de l'activité agricole)

Fig.19-La représentation spatiale de l'enjeu protection des terres agricoles

Schéma ici-bas

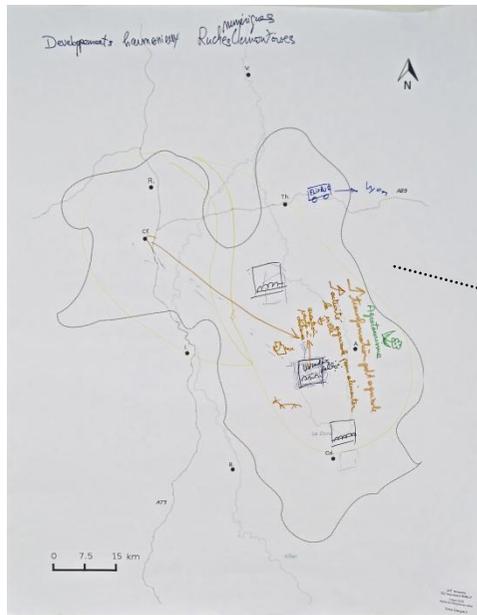


Image de la Table 3 Gd-Clmt, Scenario

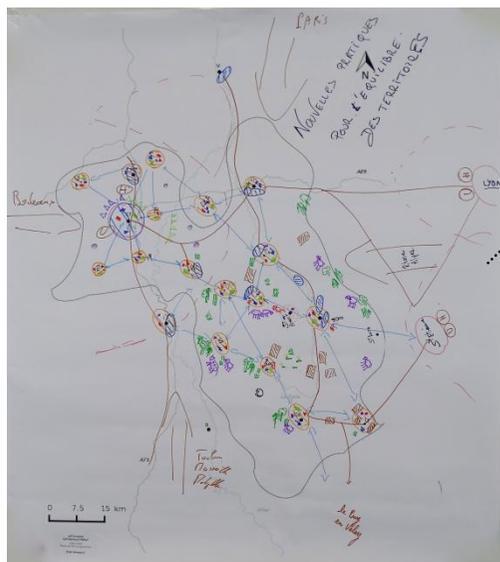


Image de la Table 1 PNR, Scenario

ENJEU PROTECTION DES TERRES AGRICOLES

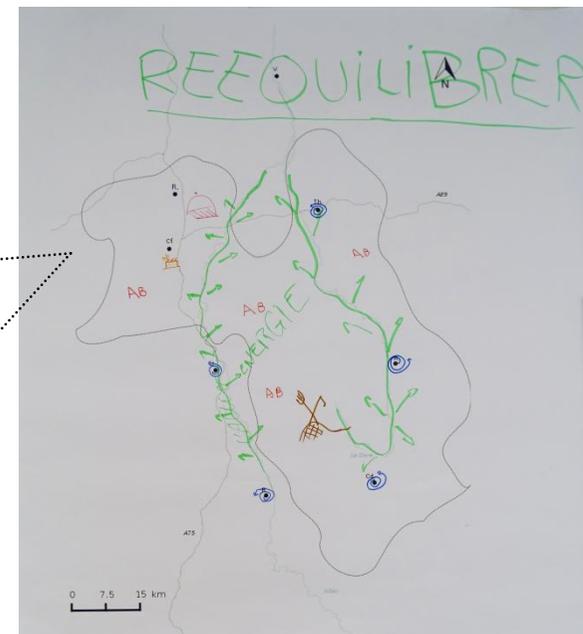
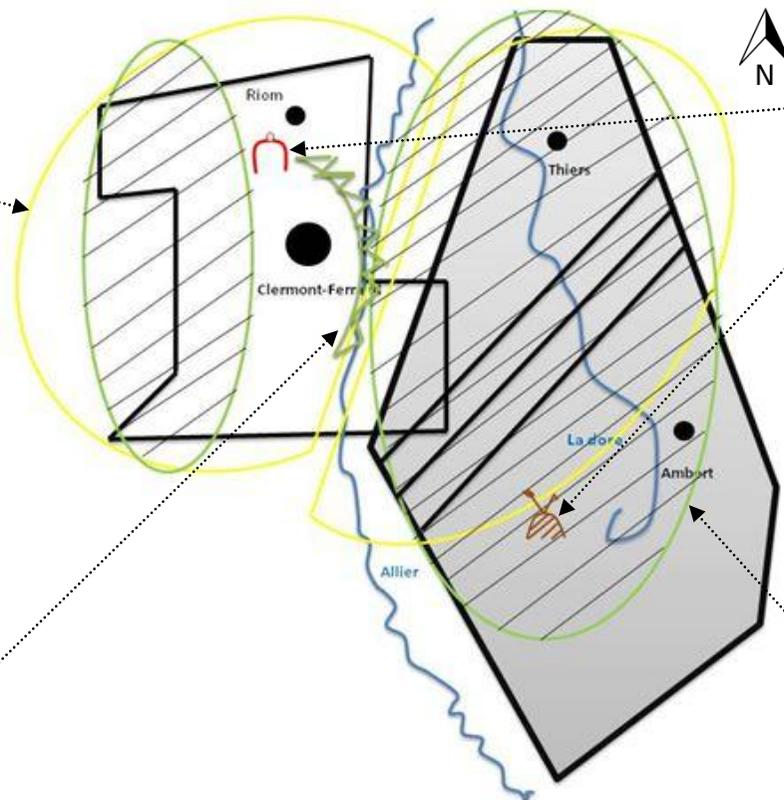


Image de la Table 2 Gd-Clmt, Scenario

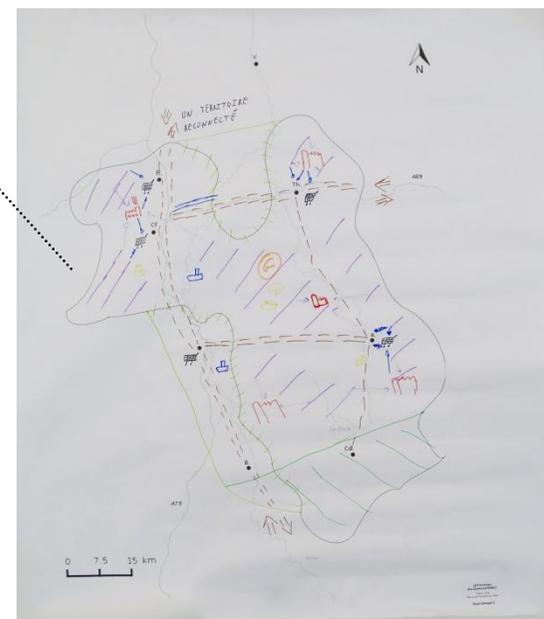


Image de la Table 5 Gd-Clmt, Scenario

figuré	Légende	table
	Rééquilibrage des zones urbaines et agricoles	Table 3 Grand Clermont, Scenario
	Mise sous cloche de zones agricoles de qualité	Table 2 Grand Clermont, Scenario
	La terre appartient à ceux qui l'exploitent	Table 2 Grand Clermont, Scenario
	Zone de production agricole	Table 5 Grand Clermont, Scenario
	Ceinture verte	Table 2 PNR, Scenario

3.3.2.3.3. L'enjeu Agro-industrie

Les participants ont soulevé la question de l'implantation des structures de transformation agro-industrielles qui se fournissent localement. Ils le présentent de la manière suivante :

- Développement de l'industrie agroalimentaire.
- Implantation des ateliers de transformation et des abattoirs sur le territoire (fournir localement)

Fig.20-La représentation spatiale de l'enjeu agro-industrie

Schéma ici-bas

ENJEU AGRO-INDUSTRIE

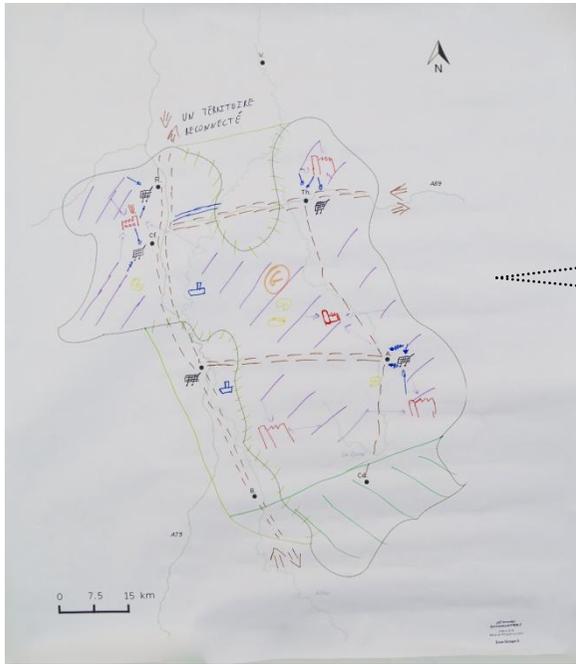


Image de la Table 5 Gd-Clmt, Scenario

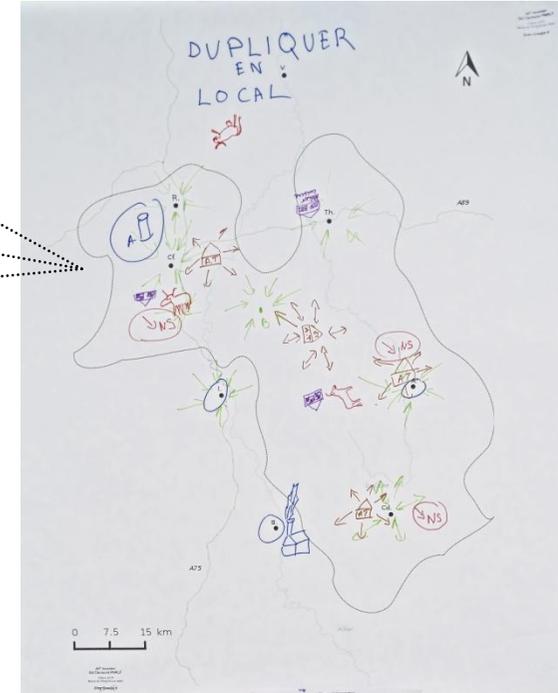
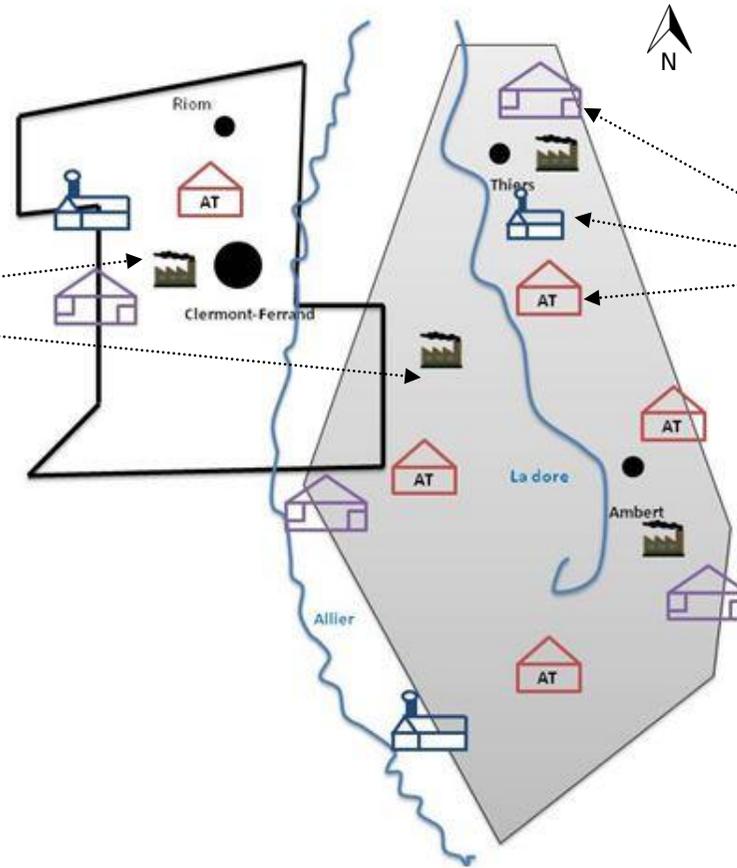


Image de la Table 4 Gd-Clmt, Scenario

figuré	Légende	La table de jeu et étape
	Atelier de transformation se fournissant localement.	Table 4 Grand Clermont, scenario
	Atelier cuisine pour éducation alimentaire des enfants sut tout le territoire.	Table 4 Grand Clermont, scenario
	Développement des abattoirs	Table 4 Grand Clermont, scenario
	Industrie agroalimentaire	Table 5 Grand Clermont, scenario

3.3.2.3.4. L'Enjeu Circuit-court

Cet enjeu traduit le souhait des habitants de la zone d'étude d'un développement des circuits de distributions avec moins d'intermédiaires possible entre le producteur et l'acheteur. Ils les traduisent en des termes suivants :

- Multiplication des circuits et point de vente, redistribution des cultures de l'élevage sur tout le territoire.
- Développement des couronnes maraichères sur le territoire du PNR
- la distribution avec des produits circuits courts

Fig.21-La représentation spatiale de l'enjeu circuit-cours

Schéma ici-bas

ENJEU CIRCUIT COURT

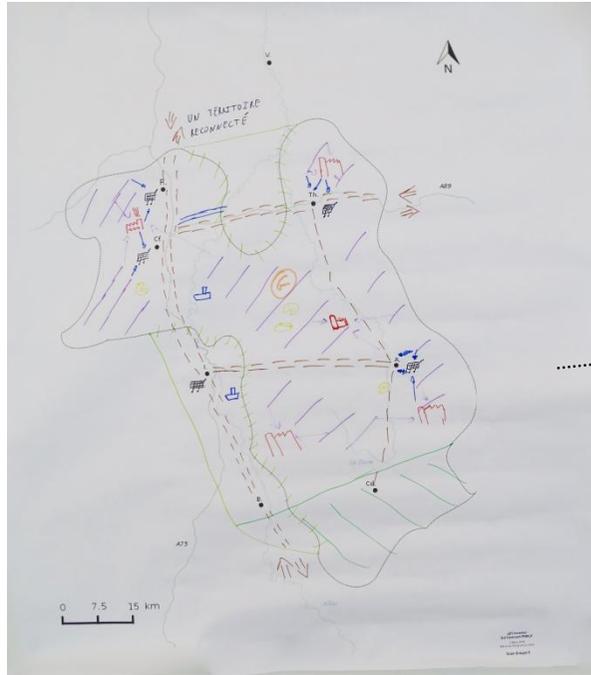


Image de la Table 5 Gd-Clmt, Scenario

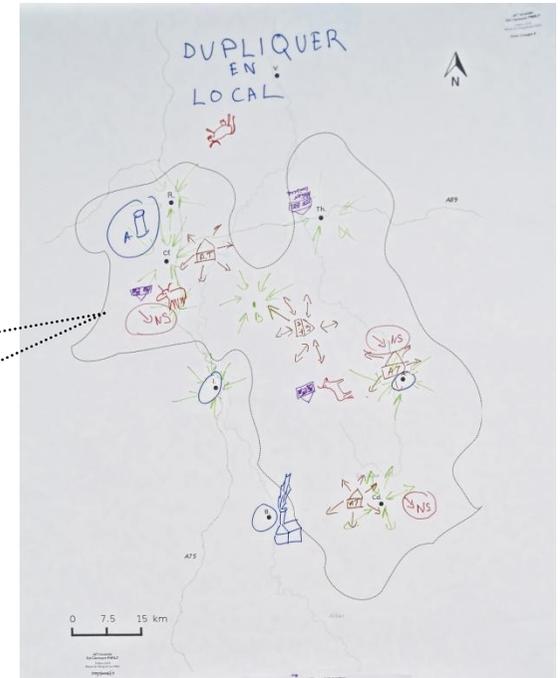
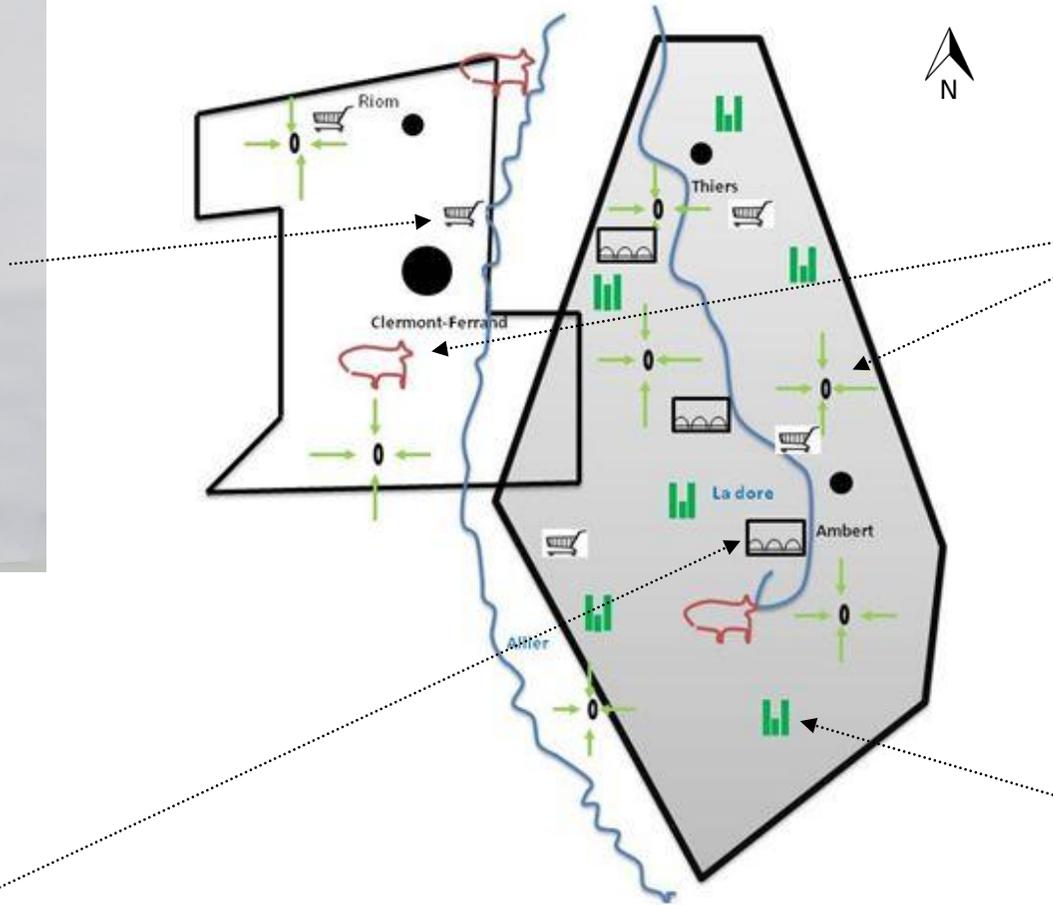
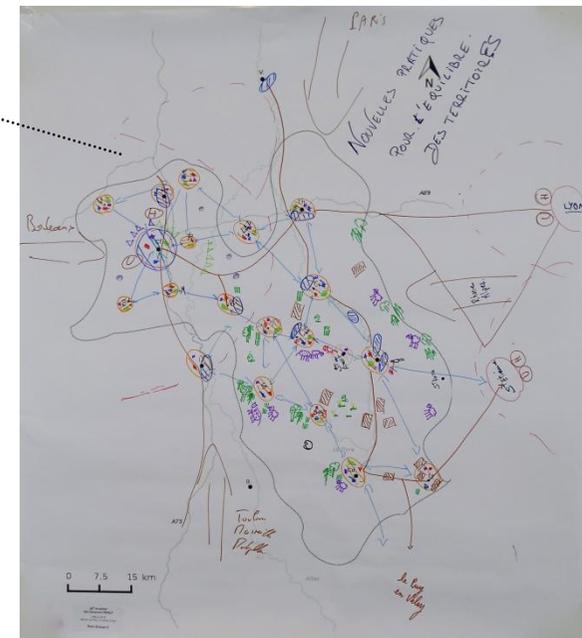


Image de la Table 4 Gd-Clmt, Scenario



figuré	Légende	table
	Distribution (moyenne/grande) avec 1/3 de produits circuits courts.	Table 5 Grand Clermont
	Redistribution des cultures et l'élevage surtout le territoire	Table 4 Grand Clermont
	Multiplication des circuits et points de vente	Table 4 Grand Clermont
	Agriculture céréalières et fermières	Table 2 PNR
	La ruche Livradois connectée au bassin de population : concentration, dans un espace dense, des ressources du Livradois (Ruche) dans le champ	Table 3 Grand Clermont

3.3.2.3.4.L'Enjeu Promouvoir l'agriculture locale

Cet enjeu vise la valorisation d'une agriculture locale auprès des jeunes ainsi que sa promotion à travers notamment le tourisme.les participants citent :

- Développement le lien agriculture et le tourisme
- Valorisation des activités agricoles auprès des jeunes et développement des couronnes maraichères sur le territoire du PNR
- Conversion massive des agriculteurs en agriculture biologique

Fig.22-La représentation spatiale de l'enjeu promouvoir l'agriculture locale

Schéma ici-bas

ENJEU PROMOTION DE L'AGRICULTURE LOCALE

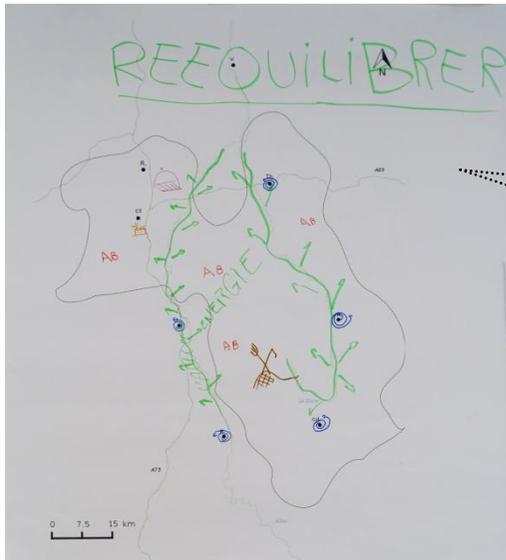


Image de la Table 2 Gd-Clmt, Scenario

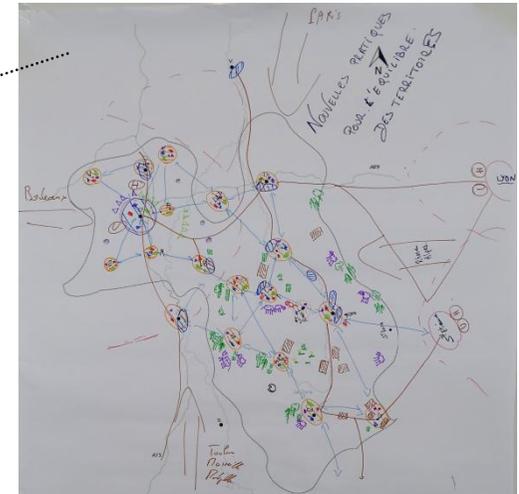
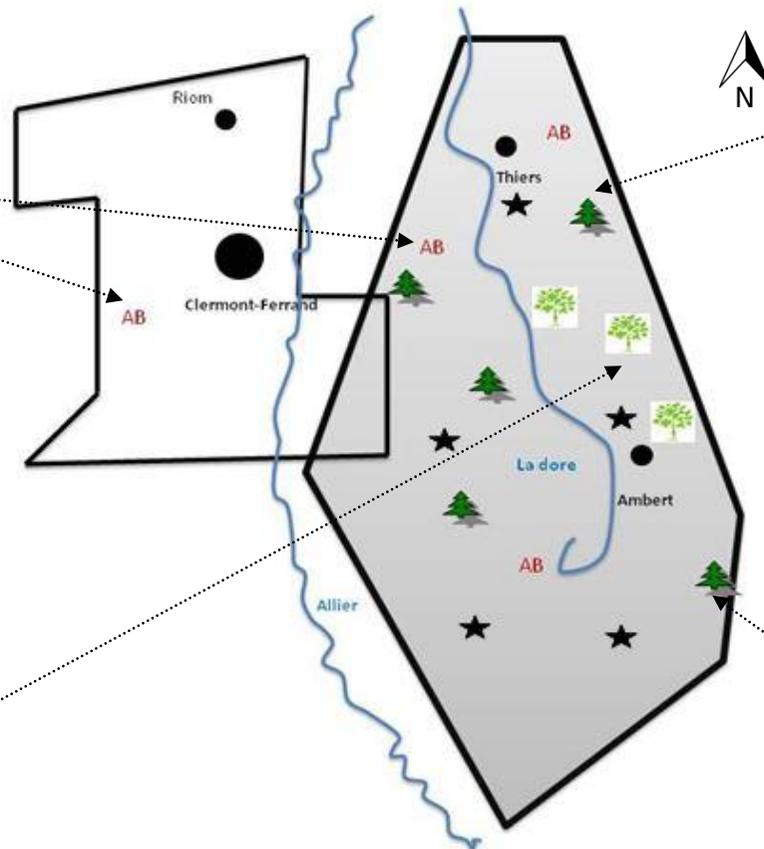
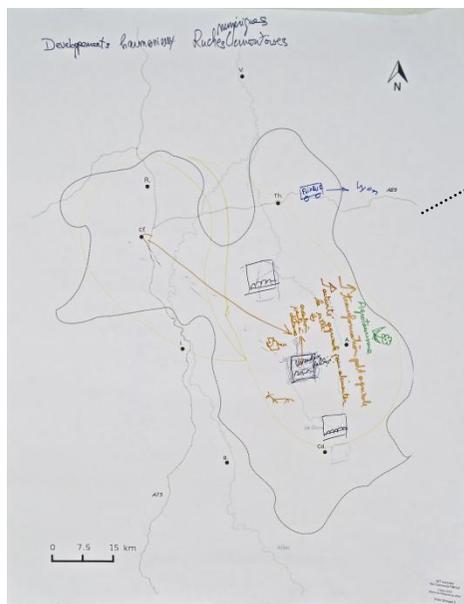


Image de la Table 2 PNR, Scenario

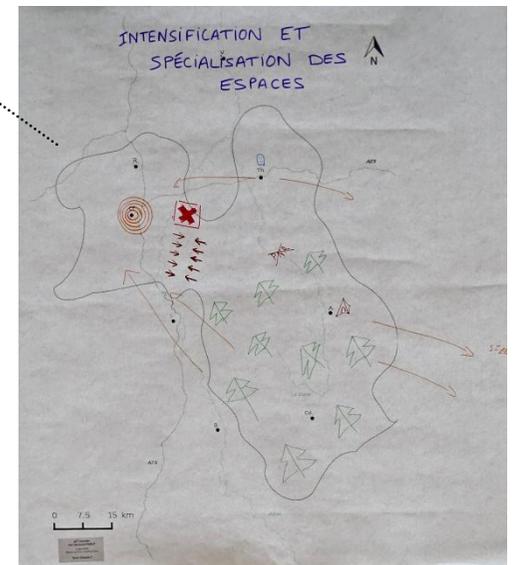


Image de la Table 3 PNR, Scenario

figuré	Légende	table
	L'agriculture se professionnalise à l'accueil des touristes	Table 3 Grand Clermont
AB	Conversion massives à l'agriculture biologique	Table 2 Grand Clermont
	Prairie fleurie et développement de petites forêts	Table 2 et 3 PNR
★	Point de vente pour producteurs locaux	Entretien avec acteur de la Table 1 PNR

3.3.2.3.5.L'enjeu Transmission à la nouvelle génération

Les participants ont voulu par cet enjeu exprimer les problématiques liées à la transmission des terres et savoirs faire agricole aux jeunes agriculteurs. Ils l'expriment de la manière suivante :

- Transmission des terres agricoles, savoirs et savoir-faire locaux en agriculture aux nouvelles générations
- Création et augmentation d'emploi agricole

Fig.23-La représentation spatiale de l'enjeu transmission à la nouvelle génération

Schéma ici-bas

ENJEU TRANSMISSION DES SAVOIRS AGRICOLES A LA NOUVELLE GENERATION



Image de la Table 1 Gd-Clmt, Scenario

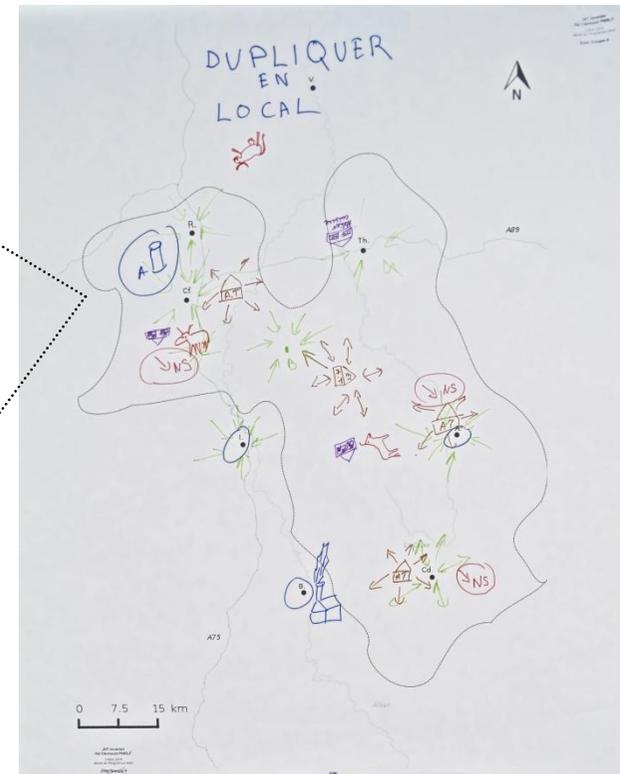
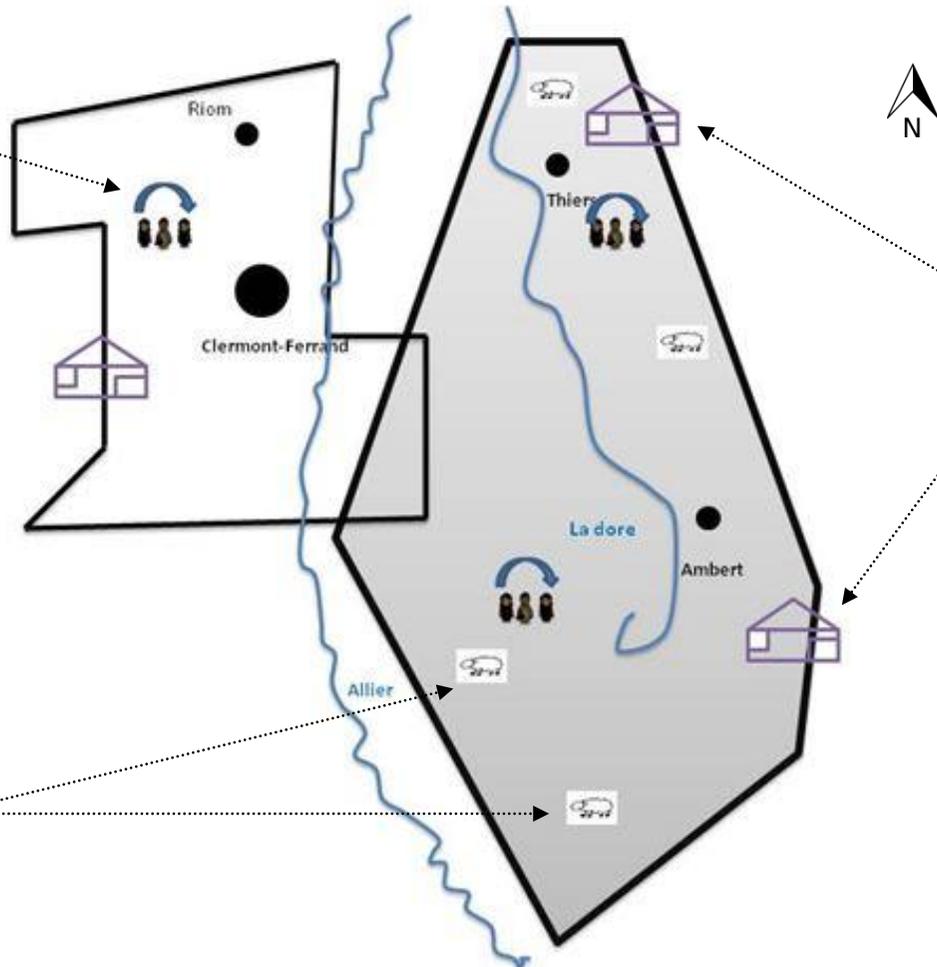
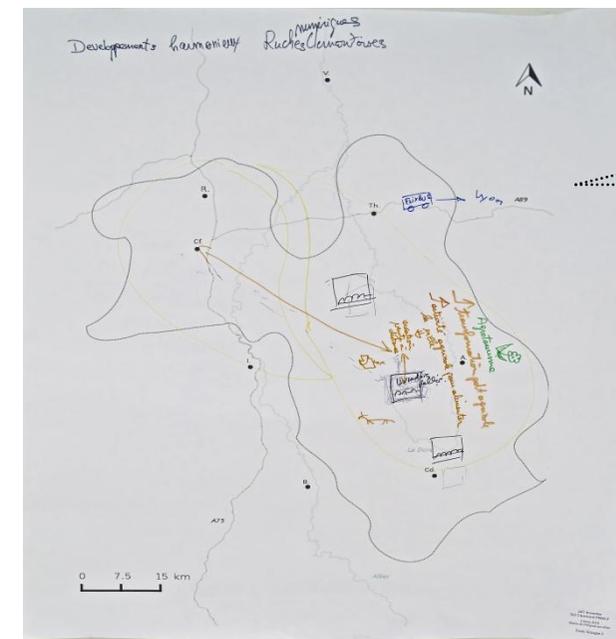


Image de la Table 4 Gd-Clmt, Scenario



figuré	Légende	table
	Transmettre le savoir-faire entre génération (agriculture et artisanat)	Table 1 Grand Clermont
	Augmentation de l'activité agricole et création d'emploi	Table 3 Grand Clermont
	Atelier cuisine pour l'éducation	Table 4 Grand Clermont

3.3.2.3.6.L'enjeu Transport et mobilité

Cet enjeu exprime les problématiques liées au transport notamment le désenclavement de certaines parties mal desservies en transport en commun du PNR Livradois-Forez ainsi que le développement de certaines infrastructures de transport. Les participants retiennent :

- Développement des réseaux de communication (Tam, train, véhicule, des lignes, voie navigable, canal...)
- Développement du transport en captant le flux des bus Lyon Clermont.
- Le développement du transport en commun (en minibus)
- Développement des infrastructures de transport sur le territoire du PNR

Fig.23-La représentation spatiale de l'enjeu transport et mobilité

Schéma ici-bas

ENJEU TRANSPORT ET MOBILITE

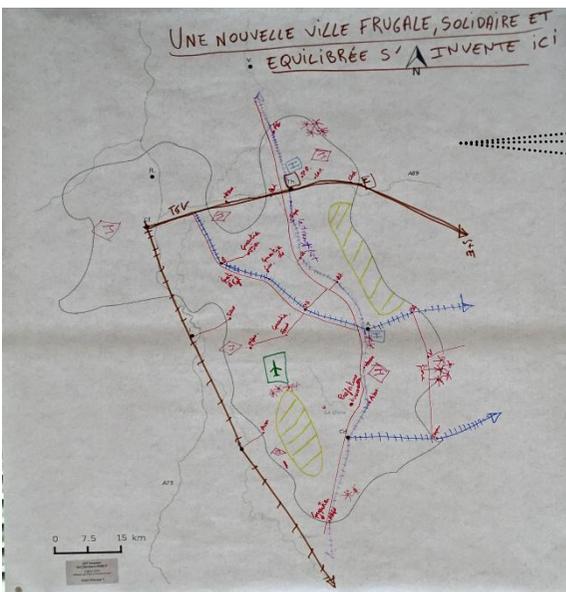


Image de la Table 1 PNR, Scenario

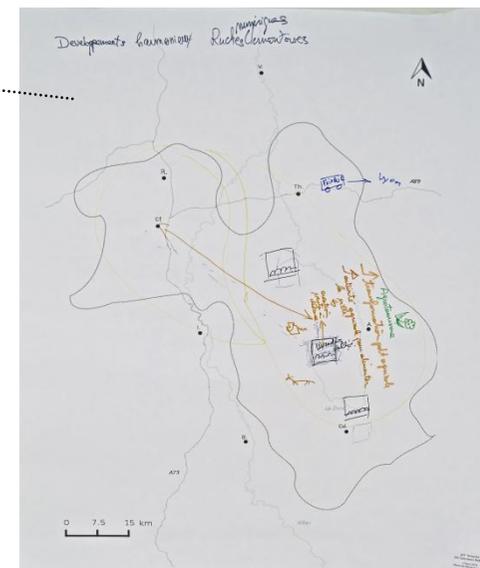
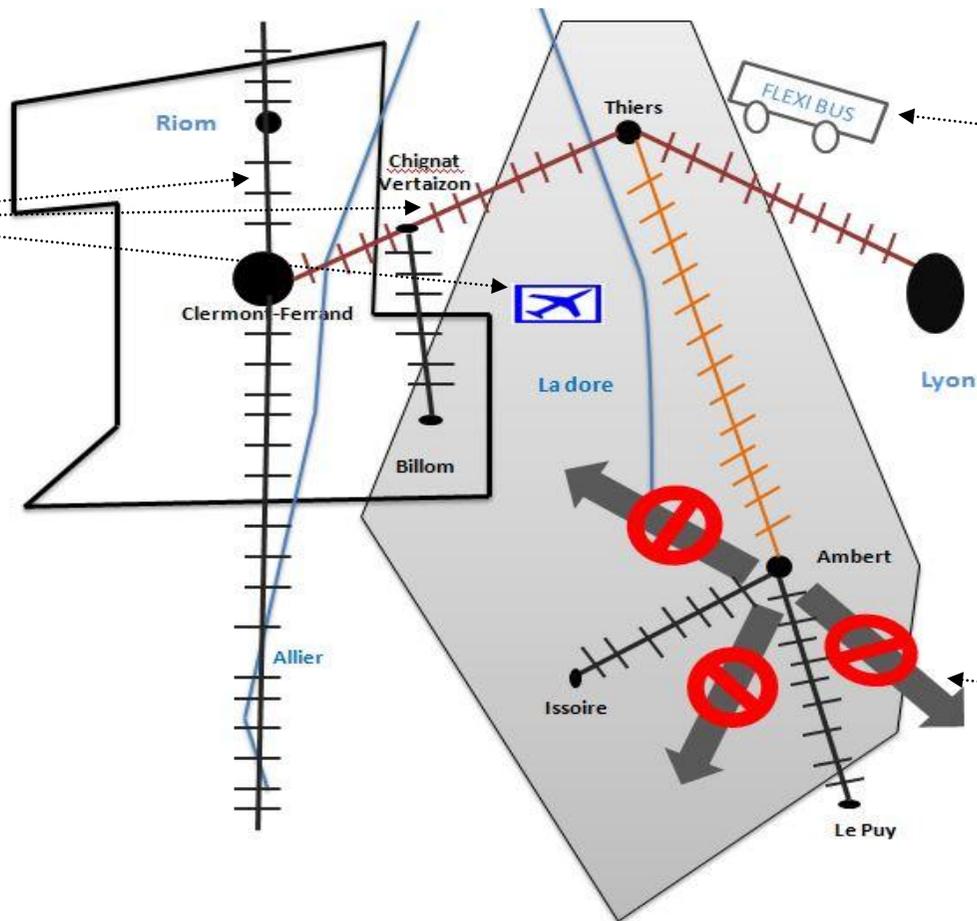


Image de la Table 3 Gd-Clmt, Scenario

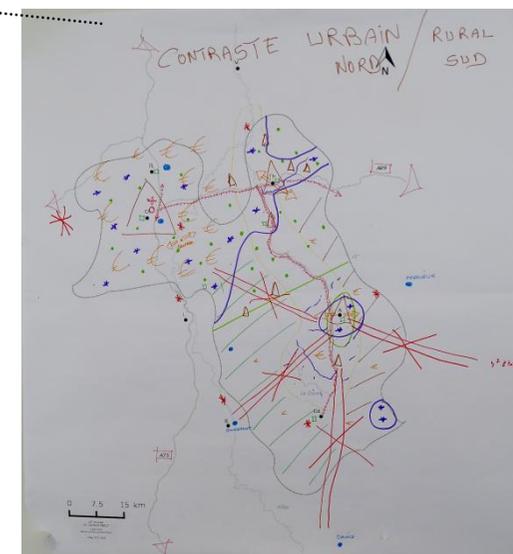


Image de la Table 3 PNR, Diagnostic

figuré	légende	Jeu et étape
	Absence de transport en commun	Table 3 PNR, Diagnostic)
	TGV Clermont-Lyon	Table 1 PNR, Scenario
	Ligne d train générale	Table 1 PNR, Scenario
	Le Tram du Livradois	Table 1 PNR, Scenario
	L'aéroport du Livradois-Forez	Table 1 PNR, Scenario
	Distance domicile-travail ne cesse de s'allonger	Table 1 Gd-Clermont, Diagnostic
	Capture du flux Clermont-	Table 3 Gd-Clermont,

75

3.3.2.3.7. L'Enjeu Energie

A travers cet enjeu, les participants soulèvent la question de la mise en valeur des atouts énergétiques hydraulique ainsi notamment l'énergie que le développement des énergies renouvelables. Ils l'expriment de la manière suivante :

- Création des zones de méthanisation et la multiplication de l'énergie éolienne.
- développement l'énergie photovoltaïque (énergie solaire).
- Développer l'énergie hydraulique

Fig.24-La représentation spatiale de l'enjeu Energie

Schéma ici-bas

ENJEU ENERGIE

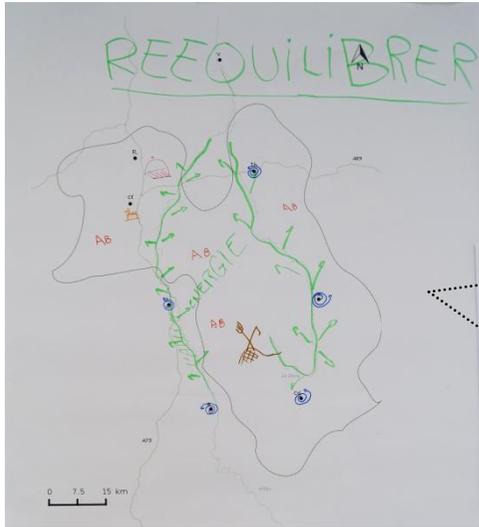


Image de la Table 2 Gd-Clmt, Scenario

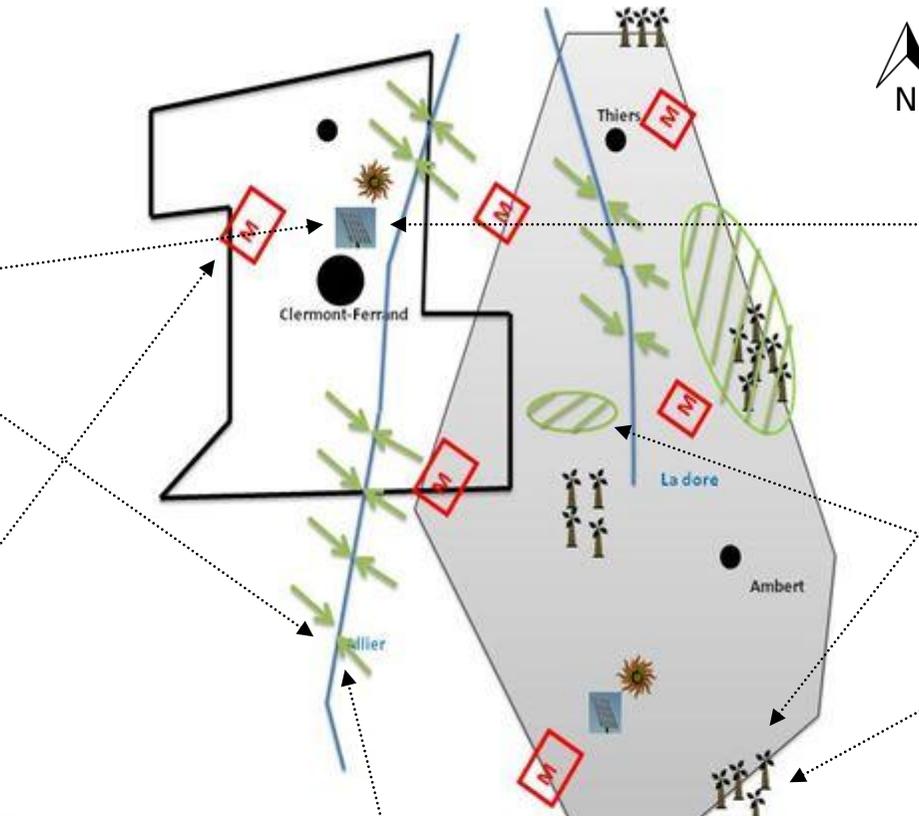


Image de la Table 1 Gd-Clmt, Scenario



Image de la Table 1 PNR, diagnostic

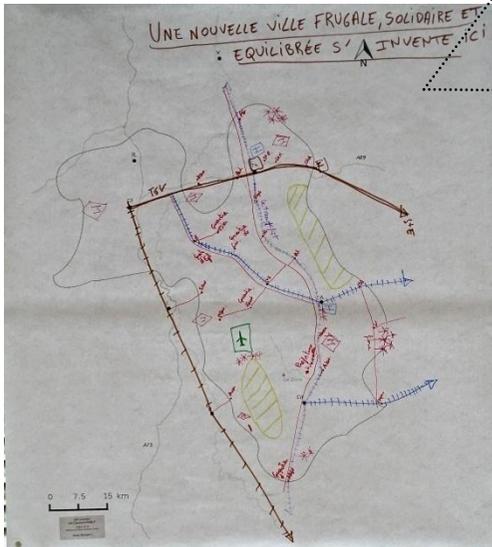


Image de la Table 1 PNR, Scenario

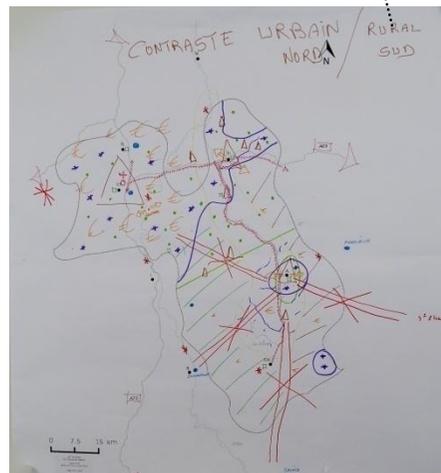


Image de la Table 3 PNR, diagnostic

Figuré	Légende	table	Etape du jeu
	Pôle énergétique	Table1 PNR	Diagnostic
	Unité de méthanisation	Table 1 PNR	Scénario
	Énergie éolienne	Table 1 PNR Table1 GC	Diagnostic et scénario Scénario
	Panneaux solaire ou énergie solaire	Table 2 GC Table 1 GC	Scénario Scénario
	Energie hydraulique	Table 3 PNR Table 2 GC	Diagnostic Scénario

3.3.2.3.8. L'Enjeu Réseau internet

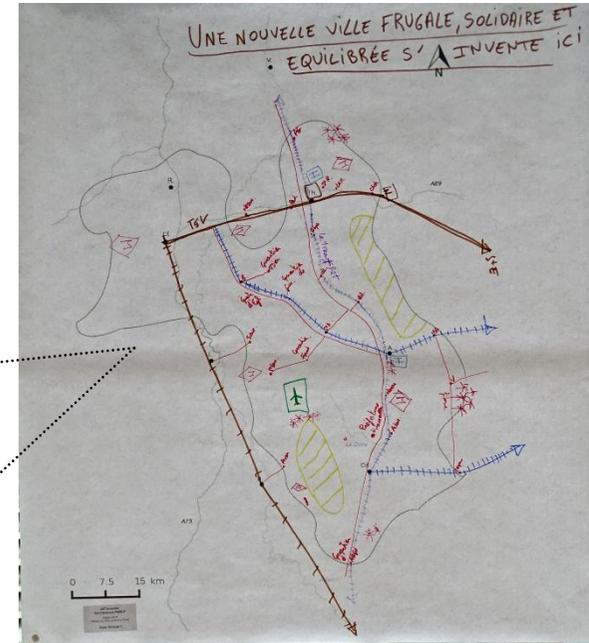
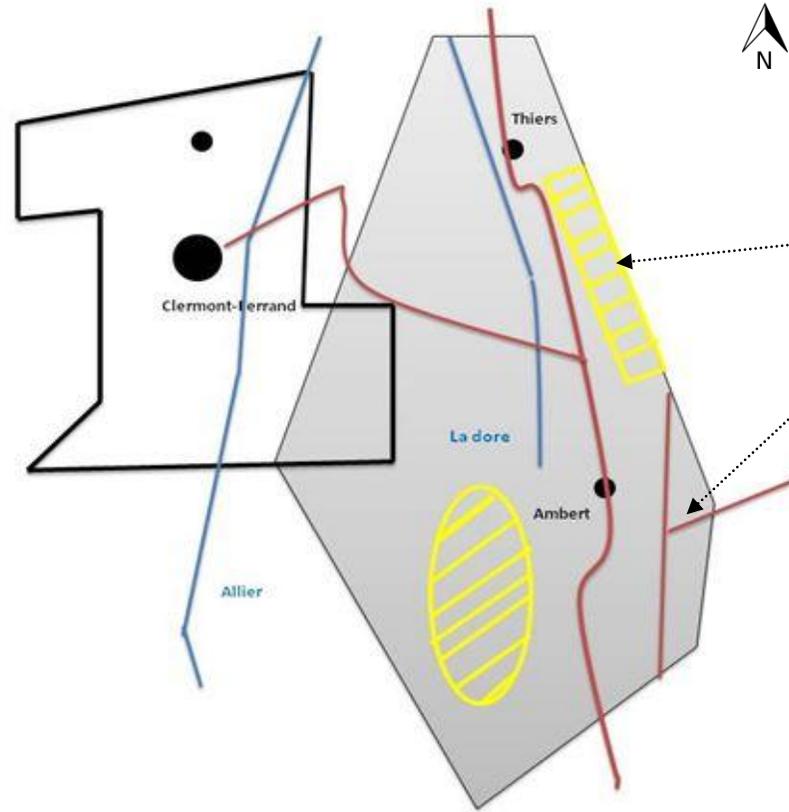
Les participants pointent à travers cet enjeu, le souhait de renforcer la connexion internet dans les espaces ruraux. Ils le disent de cette manière :

- Connexion du territoire aux fibres optiques
- Le développement du haut débit sur le territoire du PNR Livradois-Forez
- Création d'une zone de décontamination aux ondes électromagnétiques pour développer le tourisme particulier

Fig.24-La représentation spatiale de l'enjeu Réseau internet

Schéma ici-bas

ENJEU RESEAU INTERNET



Figuré	Légende	Jeu et étape
	Fibre optique	Table 1 PNR, scénario
	Zone de déconnection internet	Table 1 PNR, scénario

Les enjeux présentés ci-haut sont le fruit des deux ateliers dans deux lieux différents avec quarante et huit participants, des acteurs qui fréquentent au quotidien le territoire. Bien plus qu'un simple état de lieux, ce diagnostic est plutôt une vision co-construite et partagée des différents acteurs du territoire. Il nous a semblé, l'équipe pédagogique, les représentants de deux territoires partenaires, mon collègue et moi important d'aller revoir un certain nombre de participants afin de leur présenter les enjeux qui ont émergés, les propositions d'actions ainsi que leurs représentations spatiales afin qu'ils classent ces enjeux en ordre de pertinence, mais aussi qu'ils proposent au besoin de nouveaux enjeux. Pour ce faire, une série d'entretiens à donc été réalisé.

3.3.3. La réalisation des entretiens

Répartis dans la semaine du 06 au 10 juin, les entretiens ont été menés auprès de 7 enquêtés. Ils se présentent comme suit :

3.3.3.1. Phase 01: recueil des impressions et vécus des enquêtés

L'enquêté N° 1 de type : Agriculture de la table 2 du Gd Clmt, nous livre son vécu de jeu : « Ce jeu a permis de rassembler des personnes d'horizon divers et de créer une complémentarité entre ces personnes. C'est un jeu constructif qui permet d'avoir une concertation entre différents couches professionnelles. (...) Ce qui a le plus marqué cet enquêté, c'est la volonté de tous d'apporter des idées se servant des fiches de jeu comme outils de réflexion. »

L'enquêté N° 2 de type : Développement territorial de la table 1 du Gd Clmt

« J'ai trouvé le jeu bien organisé, marqué également par une forte mobilisation des participants. (...) je n'avais pas d'attentes spécifiques mais j'étais plutôt intéressé par la forme du jeu et les enjeux du territoire. Notamment de voir si de tel dispositif (jeu de territoire) ne pouvaient pas se développer afin de faciliter la concertation publique en France.»

L'enquêté N° 3 de type : Industrie agro-alimentaire et transformation de la table 4 du Gd Clmt

L'enquêté laisse entrevoir sa satisfaction en qualifiant l'atelier de « *positif* ». Il estime que ce dispositif a été pour lui une occasion de rencontrer des personnes ressources de différents domaines. Car argue-t-il : « (...) mes attentes étaient axées sur les échanges avec des

personnes différentes pour aborder les thématiques du territoire. C'est ce qui a été le cas avec le jeu de territoire. »

L'enquête N° 4 de type : Agriculture de la table 3 du Gd Clmt

C'était une découverte pour l'enquêté donc il a eu du mal à distinguer le rôle de chacun et de comprendre les uns et les autres. Hormis ces détails, il trouve le jeu très organisé : « (...) C'est un exercice très professionnel et court. » il trouve l'animation « OK » car pour lui, l'animateur a permis à chacun de prendre la parole avec un équilibre du temps : « *il a bien tenu son rôle !* » s'exclame l'enquêté.

L'enquête N° 5 de type : Elu de la table 2 du PNR

L'enquête N°5 trouve le jeu de territoire intéressant car il permet d'échanger plein de nouvelles idées. Pour lui, cet atelier participatif pourrait s'appliquer à d'autres domaines tels que le tourisme. L'ambiance autour des tables est une chose qui a retenu son attention. Il trouve le contenu des fiches et le fond carte très satisfaisants. Quant aux consignes de jeu, elles et les autres acteurs ont trouvé bien, qu'elle jugera au court de notre entretien « *satisfaisantes* ».

L'enquête N° 6 de type : Santé de la table 3 du PNR

« (...) c'était une première pour lui, de participer à un tel atelier participatif permettant de rassembler des acteurs différents ». Il trouve le jeu de territoire très utile pour la concertation du public. Il est marqué par la rencontre des acteurs du territoire qu'il ne rencontrait pas dans son domaine (la santé) et qui ont des regards particuliers.

L'enquête N° 7 de type : Habitat, Urbanisme de la table 1 du PNR

« *Très impressionnée par la méthode* » se fut les mots de l'enquêtée n°7 lorsqu'on lui demande ses impressions sur le jeu. Il était agréablement surpris d'être parmi des personnes différentes. Il juge le jeu super intéressant et le côté interactif est celui qui l'aurait le plus marqué.

3.3.3.2. Phase 02 : Présentation des enjeux et proposition d'actions aux enquêtés

Cette deuxième phase de l'entretien sera répartie en deux sous parties dont la première partie sera consacrée à présenter les enjeux issus des deux jeux de territoire puis à demander aux enquêtés de faire une classification de ces enjeux selon leur degré de pertinence, les raisons d'une telle classification de la part de l'enquêté et les propositions d'action qui en suivent. Quant à la seconde sous partie, elle sera consacrée aux nouveaux enjeux et les propositions d'action proposés par les enquêtés.

3.3.3.3. Classification des enjeux selon les enquêtés

Enquête n°1

Position de l'enjeu	Enjeu
1	Agriculture et Alimentation
2	Energie
3	Revitalisation des centres bourgs

Pourquoi ?

AGRICULTURE ET ALIMENTATION : Le choix de l'agriculture et alimentation à la première place se justifie par un développement de l'agriculture aux services de l'alimentation. Cet enjeu est un composant essentiel permettant au territoire et notamment à celui du PNR d'être fournisseur de produits agricoles. Le développement de l'agriculture en lien avec l'alimentation permettra aux consommateurs urbains de s'alimenter pas forcément dans les grande surfaces mais plus dans le PNR. Cet enjeu encouragerait une alimentation de proximité des consommateurs afin d'éviter à ces derniers le parcourt des kilomètres pour se procurer des produits.

ENERGIE : car cet enjeu permettra au territoire d'assurer son autonomie énergétique avec le territoire du PNR comme fournisseur d'énergie pour le territoire.

REVITALISATION DES CENTRES BOURGS : parce qu'aujourd'hui, une partie de la population serait volontiers à s'installer dans les centres bourgs et cela passerait par une revitalisation. Cette revitalisation des centres bourgs consistera à la mise en place des services, des commerces afin de réduire le trajet commerce-domicile. Par la réhabilitation des bâtiments des espaces publics.

Enquête n° 2

Position de l'enjeu	Enjeu
1	Revitalisation des centres bourgs
2	Energie
3	Promouvoir l'agriculture locale.

Pourquoi ?

REVITALISATION DES CENTRES BOURGS : le choix de cet enjeu n'est pas propre au territoire, Car c'est une problématique qu'on trouve un peu partout en France. Cet enjeu est plus important pour le territoire du PNR. La revitalisation des centres bourgs permet de renforcer la capacité de l'offre d'accueil pour les nouveaux arrivants.

ENERGIE : la problématique de l'énergie n'est pas spécifique au territoire mais on la trouve au plan national. Avant de penser à de nouvelles formes d'énergie, il faut plutôt penser à la diminution de la consommation énergétique qui est important qu'il faut mener des réflexions.

PROMOUVOIR L'AGRICULTURE LOCALE : cet enjeu permet de donner une image du territoire à travers les produits locaux notamment les AOP et mettra de réduire d'avantage le circuit des circuits courts. Maintenir l'agriculture est très important et cela passe par la promotion de l'agriculture locale afin de participer à l'économie locale.

Enquête n° 3

Position de l'enjeu	Enjeu
1	Agro-industrie
2	Circuit court
3	Energie

Pourquoi ?

AGRO-ALIMENTAIRE : car on est sur des problèmes de qualité alimentaire, des ressources des productions. Donc l'agro-industrie permettra une bonne qualité alimentaire et la création d'emploi sur le territoire.

CIRCUIT COURT : permet d'avoir des produits de qualité (logique de sanitaire et environnemental) et de mobiliser moins d'énergie pour l'acheminement de ces produits.

ENERGIE : le développement de cet enjeu (énergie) permet un bon fonctionnement de ces deux précédant et permet une baisse du transport.

Enquête n° 4

Position de l'enjeu	Enjeu
1	Promouvoir l'agriculture locale
2	Transport et mobilité
3	Transmission à la nouvelle génération

Pourquoi ?

PROMOUVOIR L'AGRICULTURE LOCALE : car cet enjeu permet de relocaliser l'économie (produit local), d'éviter le transport des produits sur une longue distance tant brut que transformé et permet une collaboration entre les agriculture et les éleveurs.

TRANSPORT ET MOBILITE : la mobilité est une problématique important le territoire car il permet d'avoir un regard sur le mode de transport actuel. La réflexion sur la problématique

mobilité et transport permettra de faciliter le transport en commun par un accès facile et pas trop cher.

TRANSMISSION A LA NOUVELLE GENERATION : aujourd'hui cet enjeu passe par l'accès au foncier et cela passe par la facilité administrative pour permettre la transmission organisée.

Enquête n° 5

Position de l'enjeu	Enjeu
1	Revitalisation des centres bourgs
2	Transport et mobilité
3	Promouvoir l'agriculture locale

Pourquoi ?

REVITALISATION DES CENTRES BOURGS : c'est une problématique réelle pour le territoire, donc il faut revitaliser les centres bourgs pour garder le patrimoine. Cette revitalisation des centres bourgs passe par :

- Réaménager les bâtiments avec un jardin (dont tout le monde aspirent dans les zones rurales).
- Donner les moyens aux communes, conseil départemental, régional...
- Créer des espaces publics
- Aide aux propriétés pour réhabilité leur maison (sachant que la réhabilitation coûte cher que construit une nouvelle maison)

TRANSPORT ET MOBILITE : le transport en commun est inexistant sur notre territoire donc c'est une problématique qui mérite des réflexions sur nos territoire et cela doit passer par :

- Prêt de véhicule
- Facilité l'accessibilité du territoire
- Mettre en place de plus minibus
- Créer le transport en commun entre Ambert-Billom, Ambert- le Puy...

PROMOUVOIR L'AGRICULTURE LOCALE : cet enjeu très important car « *ici* » le bien vivre est lié à l'agriculture et cet enjeu doit être comme suit :

- Faire une agriculture raisonnée
- Faire de la Bio une spécificité du territoire
- Faciliter et aide financière à l'installation des agricultures

Enquête n° 6

Position de l'enjeu	Enjeu
1	Transport et mobilité
2	Revitalisation des centres bourgs
3	Promouvoir l'agriculture locale

Pourquoi ?

TRANSPORT ET MOBILITE: parce que cette problématique est spécifique au domaine de santé par rapport à l'accessibilité à la santé pour assister à la prévention, au dépistage. Dans domaine de contrat local de santé vise à réduit les inégalités sociales et territoriales (l'accès à la santé). La réflexion sur cet enjeu permettra de mettre au plus proche des habitants des actions des petites communes pour rendre accessible la santé aux habitants. Mettre en place des projets de ramassage des seniors (plus de 60 ans) isolés avec des minibus qui ne pourront pas se rendre au lieu de rendez-vous. Cette thématique est en lien avec la santé.

REVITALISATION DES CENTRES BOURGS : cette problématique a un lien avec la santé car il permet de rendre les centres bourgs attractif afin d'attirer de nouvelles populations notamment des médecins dans les villages pour remplacer les médecins existant qui vieillissent. En plus cette revitalisation des centres bourgs doit s'accompagner du maintien des services, des écoles, des pharmacies sur le territoire pour attirer les personnels de la santé.

PROMOUVOIR L'AGRICULTURE LOCALE : il très important de valoriser, communiquer sur tout ce qui se fait sur le territoire, cela peut encourager les agriculteurs à se développer et pour le rendre attractifs le territoire. L'enjeu de l'alimentation en thème de santé publique s'inscrit dans la même dynamique. Nous coordonnons des actions avec l'association Anis étoilés à Marmilhat auprès des écoles

et des institutions publique pour promouvoir l'agriculture locale et l'équilibre alimentaire.

Enquête n° 7

Position de l'enjeu	Enjeu
1	Promouvoir l'agriculture locale
2	Revitalisation des centres bourgs
3	Mobilité et transport

Pourquoi ?

PROMOUVOIR L'AGRICULTURE LOCALE : la promotion de l'agriculture locale permet une proximité avec les produits. Cet enjeu encourage également à la production des produits de qualité et à l'installation de nouveaux producteurs.

REVITALISATION DES CENTRES BOURGS : car aujourd'hui pour capter de nouvelles population, il faut revitaliser les centres bourgs et que cela engendre une vivacité de ces centres. Cette revitalisation des centres bourgs passe par le maintien des services (santé, commerce...) et surtout par la réduction du trajet domicile-travail et domicile-commerce (grandes surfaces). La revitalisation ne passe pas forcément par l'aménagement des centres bourgs mais de mettre une dynamique c'est dire créer de l'animation culturelle et bien d'autres qui créent du lien social.

MOBILITE ET TRANSPORT : il est très important cet enjeu sur le territoire et passe par le développement des alternatives au train, de relancer des lignes de transport en commun en reliant les petites villes (le cas de la Bretagne) en associant les agriculteurs pour la vente de leur produit dans ces villes.

Tab.09-Tableau récapitulatif

Liste des enjeux	Le rang occupé par les enjeux			Fréquence d'apparition des enjeux
	Premier rang	Deuxième rang	Troisième rang	
Agro-alimentaire	1	0	0	1
Circuit court	0	1	0	1
Transmission à la nouvelle génération	0	0	1	1
Protection des terres agricoles	0	0	0	0
Promouvoir l'agriculture locale	2	0	3	5
Transport et mobilité	1	2	1	4
Energie	0	2	1	3
Revitalisation des centres bourgs	2	2	1	5
Réseau internet	0	0	0	0

Il ressort de l'analyse du précédent tableau une apparition constante des enjeux *promouvoir l'agriculture locale et la revitalisation des centres bourgs*. Ces deux enjeux ont été énumérés par cinq (5) enquêtés sur les sept (7) interviewés. L'enjeu lié au *transport et mobilité* suit les deux précédents avec une fréquence d'apparition de quatre (4) sur les vingt-un enjeux possibles, cet enjeu est une problématique très importante sur le territoire du PNR Livradois-Forez comme nous l'a signifié les quatre (4) personnes qui ont porté leur choix sur cet enjeu. Selon eux, cet enjeu touche plusieurs domaines dont celui de la santé à travers à l'accès aux soins, de l'alimentation et notamment le domaine de la production et de la vente des produits agricoles. L'enjeu de *l'énergie* quant à lui n'apparaît que trois (3) fois, les personnes interviewées accordent une importance au développement et renforcement de l'énergie sur leur territoire afin d'assurer l'autonomie énergétique. L'enjeu lié à *l'agro-industrie, circuit court et la transmission à la génération* n'apparaissent qu'une seule fois sur l'ensemble des enjeux choisis comme importants et pertinents par les sept personnes interrogées. Les enjeux *protection des terres agricoles et le réseau internet* ne seront pas mentionnés parmi les trois (3) enjeux plus urgents ou encore pertinent pour le territoire.

3.3.3.4. Discussion du résultat

Nous avons ici présenté les résultats de notre travail. A la différence d'autres outils de diagnostic territorial qui se limite un simple état de lieux, le jeu de territoire nous a permis tout au long du présent travail de révéler les dynamiques en cours sur le territoire projet, co-construite et partagées et spatialisées. Le fait que tous les acteurs adhèrent a cette vision du territoire, facilite la définition d'une stratégie qui permettra aux acteurs territoriaux de travailler en synergie afin d'élaborer leur projet de territoire.

3.3.3.4.1. Le jeu de territoire a permis de mobiliser et d'acquérir des connaissances.

L'action territoriale est complexe et nécessite la mobilisation de connaissances dans des domaines aussi divers que la législation, l'urbanisme, la réglementation, la sante, etc. une connaissance du territoire lui-même semble un préalable logique à toute action visant ce même territoire. Le jeu de territoire a été une plate forme qui a permis de collecter et de mobiliser les informations du territoire projet en mobilisant des acteurs variés du territoire. Nous partons du principe que chaque acteur possède de connaissances, de savoir-faire qu'il soit expert ou non. En témoignent les participants : l'enquête N°3 estime que « ce dispositif a été pour lui une occasion de rencontrer des personnes ressources de différents domaines ». A l'enquête n°1 de poursuivre : « Ce jeu a permis de ressembler des personnes d'horizon divers et de créer une complémentarité entre ces personnes ». Ces propos démontrent ainsi que le jeu de territoire en mettant des personnes « ressources » ensemble, il permet de mobiliser les connaissances nécessaire à l'élaboration d'un projet de territoire.

3.3.3.4.1. Le jeu de territoire a permis une proximité entre acteurs

En rassemblant divers acteurs territoriaux lors des ateliers, le jeu de territoire a activé une proximité géographique entre acteurs qui autrement n'auraient pas travaillé ensemble. Il a permis d'abolir la distance physique entre les acteurs comme en témoignent les participants :

L'enquête N°3 : « (...) mes attentes étaient axées sur les échanges avec des personnes différentes pour aborder les thématiques du territoire. C'est ce qui a été le cas avec le jeu de territoire. ». S'ensuit l'enquête N°1 : C'est un jeu constructif qui permet d'avoir une concertation entre différents couches professionnelles ; le N°6 : je suis marqué par la rencontre des acteurs du territoire que je ne rencontrais pas dans son domaine (la santé) et qui

ont des regards particuliers ; et enfin, l'enquête N°7 : « j'étais agréablement surpris d'être parmi des personnes différentes ». Il juge le jeu super intéressant et le côté interactif est celui qui l'aurait le plus marqué.

Nous considérons la pluralité d'acteurs comme une qualité à valoriser dans un processus d'interaction. Cette pluralité en effet peut s'appuyer sur plusieurs compétences qui vont enrichir les échanges, partant la construction du projet (Gumuchian, 2003)

3.3.3.4.3. Bien plus qu'un diagnostic territorial

Perçu comme préalable à toute démarche de développement territorial, le diagnostic territorial ne se limite pas seulement à repérer les forces et faiblesse d'un territoire. En effet, à l'inverse des autres dispositif qui se limitent juste à un simple état des lieux d'une situation ou la photographie d'un espace donnée, le diagnostic que propose le jeu de territoire est d'abord un moment de mise en capacité d'agir des acteurs du territoire dans le sens où il fait ressortir les marges de manœuvre des acteurs pour infléchir les dynamiques en cours. Il permet en outre aux acteurs de projeter une vision du territoire co-construite et partagée et spatialisée. Le fait qu'une pluralité d'acteurs adhèrent a cette vision du territoire, facilite la définition d'une stratégie qui permettra aux acteurs territoriaux de travailler en synergie afin d'élaborer leurs projet de territoire.

4. Conclusion générale

Nous avons considéré les hypothèses selon lesquelles la manière dont les acteurs se mettent en relation, se coordonnent et s'inscrivent dans une dynamique collective dans un territoire permet l'émergence d'un projet de territoire. Mais aussi que les démarches participatives améliorent l'état des coordinations locales et ainsi augmente les potentialités de développement territorial. Pour vérifier ces hypothèses, nous avons opté pour une technique qualitative de recueil d'informations sur la base des données recueillies lors des ateliers participatifs du 02 et 03 mars 2016.

Il s'est avéré que le jeu de territoire à travers :

- **Un diagnostic de territoire** - entendu comme un moment de mise en capacité d'agir des acteurs du territoire dans le sens où il fait ressortir les marges de manœuvre des acteurs pour infléchir les dynamiques en cours - a permis aux acteurs de projeter une vision du territoire Co-construite, partagée et spatialisée. Le fait qu'une pluralité d'acteurs adhèrent à cette vision du territoire, facilite la définition d'une stratégie qui permettra aux acteurs territoriaux de travailler en synergie afin d'élaborer leurs projet de territoire. ce diagnostic débouche sur les enjeux et propositions d'actions qui constituent autant de piste à creuser pour l'équipe projet.
- **La proximité entre acteurs qu'il génère** : En rassemblant divers acteurs territoriaux lors des ateliers, le jeu de territoire à activer une proximité géographique entre acteurs qui autrement n'auraient pas travaillé ensemble. Il a ainsi permis de façonner de nouvelles pratiques de coopération : les acteurs apprennent à travailler ensemble pour le territoire en tenant compte de leurs différences et divergences.
- **La mobilisation et l'acquisition des connaissances** : Le jeu de territoire a été une plate forme qui a permis de collecter et de mobiliser les informations du territoire projet en mobilisant des acteurs variés du territoire.

Le jeu de territoire débouche sur une liste d'enjeux et propositions d'actions venant d'acteurs qui sont au quotidien en contact avec le territoire. La mise en réseau des acteurs ainsi que la mobilisation des connaissances sur le territoire ont constitué autant des pistes pour l'équipe projet. Si le jeu de territoire ne peut avoir la prétention de permettre à lui seul l'élaboration d'un projet de territoire, il n'en demeure pas moins qu'il permet à l'équipe projet d'amorcer une réflexion sur l'élaboration d'un projet de territoire.

La méthodologie utilisée dans le présent travail nous a pas permis de confirmer les hypothèses avancées au début du travail. Cependant, nous nous limitons ici à un simple constat. En effet, nous estimons que nous n'avons pas pu avancer un argumentaire démontrant de manière objective la proximité générée entre acteurs, l'acquisition et la mobilisation des connaissances durant le jeu de territoire. Par ailleurs, Nous pensons que cette démonstrations pourrait faire l'objet d'un mémoire à elle seul.

Les références bibliographiques

Développement local

- COULIN P., *la dynamique du développement local*, Paris, Syros alternatives /ADELS, 1986, 251 p
- DENIEUIL Pierre-Noël, *Développement social, local et territorial : repères thématiques et bibliographiques sur le cas français*, *Mondes en développement* 2/2008 (n° 142) , 113-130, p .
- TEISSERENC P., 1994, *les politiques de développement local, approche sociologique*, Paris, Economica/CNFPT,

Développement territorial

- AYDALOT P. et GREMI, 1986. *Milieus innovateurs en Europe*. Gremi, Paris.
- BAUELLE G., Guy C. et MERENNE-SCHOUMAKER B., 2011. *Le développement territorial en Europe. Concepts, enjeux et débats*. Presses Universitaires de Rennes, Rennes.
- BECCATINI G., 1991. *Le district industriel : milieu créatif*. *Espaces et sociétés* 66/67 (3/4), 147-163.
- BOUREAU-LEPAGE L. et GOLLAIN V. (eds.), 2015. *Attractivité et Compétitivité des territoires. Théories et Pratiques*. CNER, Paris.
- CAMAGNI R. et MAILLAT D., 2006. *Milieus innovateurs : théorie et politiques*. Éditions Economica, Paris.
- COURLET C. et PECQUEUR B., 2014. *L'Economie territoriale*. Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble.
- DEPRET M.H., HAMDOUCH A. et TANGUY C., 2012. *Mondialisation et résilience des territoires - Trajectoires, dynamiques d'acteurs et expériences*. Presses de l'Université du Québec, Québec.
- FELDMAN M., 1994. *The Geography of Innovation, Economics of Science, Technology and Innovation*. Kluwer Academic Publishers, Dordrecht.
- FRENKEN K. et BOSCHMA R., 2007. *A Theoretical Framework for Evolutionary Economic Geography: Industrial Dynamics and Urban Growth as a Branching Process*. *Journal of Economic Geography* 7 (5), 635-649,
- GREFFE X., 2002. *Le développement local*. L'Aube, DATAR, Paris.
- JEAN B., 2008. *Le développement territorial : une discipline scientifique émergente*, In MASSICOTTE G. (ed.), *Sciences des territoires, Perspectives québécoises*. Presses de l'Université du Québec, Québec.
- MASKELL P., 2001. *The Firm in Economic Geography*. *Economic Geography* 77 (4), 329-344p.
- SACK R., 1986. *Human Territoriality. Its Theory and History*. Cambridge University Press, Cambridge.
- STOHR W.B., TAYLORD F., (eds.), 1981. *Development from Above or Below? The dialectics of Regional Planning in Developing Countries*. John Wiley, New York.

- LARDON S., MAUREL P., PIVETAU V., 2001, *Représentations spatiales et développement territorial*, Paris, Hermes Science Publication.
- TORRE A., 2014. *Relations de proximité et comportements d'innovation des entreprises des clusters*. Le cas du cluster de l'optique en Ile-de-France. *Revue Française de Gestion* 242, 49-80.
- TORRE A., BEURET J.E., 2012. *Proximités territoriales. Construire la gouvernance des territoires, entre conventions, conflits et concertations*. Economica - Anthropos, Paris.
- TORRE A., *Théorie du développement territorial*, Géographie, économie, société/2015 (Vol. 17), p. 273-288.
- VODOZ L., THEOVOZ L., FAURE P., (eds), 2013. *Les horizons de la gouvernance territoriale*. Presses Polytechniques et Universitaires romandes, Lausanne.

Territoire et participation

- ANGEON V., CARON P., LARDON S., 2006, *Des liens sociaux à la construction d'un développement territorial durable : quel rôle de la proximité dans ce processus ?* Développement Durable et Territoires. Dossier 7 : Proximité et environnement.
- BRUNET R., DOLLFUS O., 1990, *Mondes nouveaux*, Géographie Universelle Tome. Paris, Hachette / Reclus.
- BRUNET R., 2001, *le déchiffrement du monde*, Paris, Belin, 401p.
- CADIEU P., 1995, *le guide de la communication locale*, Voiron, Ed. la lettre du cadre territoriale, 258 p.
- DEBARBIEUX B., Lardon S., 2003, *les figures du projet territorial*, la Tour d'Aigues, Ed. Aube/Datar, 270 p.
- COLLETIS G., PECQUEUR B., 1993, *Intégration des espaces et quasi-intégration des firmes : vers de nouvelles rencontre productives ?*, in BELLET M., COLLETIS G. et LUNG Y., *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n° 3, septembre-octobre, p.489-508.
- COLLETIS G., PECQUEUR B., 2005, *Révélation de ressources spécifiques et coordination située*, *Economie et Institutions*, 1^{er} et 2nd semestres, p.51-74.
- DEFFONTAINES J-P., MARCELPOIL E., MOQUAY P., *le développement territorial : une diversité d'interprétation*, in LARDON S., MAUREL P., PIVETAU V., *Représentations spatiales et développement territorial*, Paris, Hermes, 39-36 p.
- DI MEO G. (dir), 1996, *les territoires du quotidien*, Paris, L'Harmatan, 207 p.
- DI MEO G., 1998, *géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan, 311p.
- DI MEO G., BULEON P., 2005, *L'espace sociale, lecture géographique des sociétés*, Paris, Armand Colin, 297 p.
- DORMOIS R., 2007, *Pour une analyse dynamique des ressources dans la conduite de l'action publique*, in GUMUCHIAN H., PECQUEUR B (dir), *la ressource territoriale*, Paris : Ed Economica.

- D'AQUINO P., 2002, le territoire entre espace et pouvoir : pour une planification territoriale ascendante, *L'Espace géographique*, n°1, 3-23 p.
- EVENO E., communication, in LEVY J., LUSSAULT M. (dir.), 2003, Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, Paris, Berlin, 1034 p.
- FOMOA ADENET., 2007, *les démarches participatives dans les projets de territoire : analyse et réflexions critiques dans une perspective de développement territorial*, mémoire de Master 2 Recherche, Université Blaise-Pascal.
- GOVERNA F., 2007, sur le rôle actif de la territorialité. Repenser la relation entre territoire, acteurs et pratiques sociales, in GUMUCHIAN H., PECQUEUR B (dir), *la ressource territoriale*, Paris : Ed Economica.
- GUMUCHIAN H., GRASSET E., LAJARJE R., ROUX E., 2003, *les acteurs, ces oubliés du territoire*, Paris, Ed Economica, 186 p.
- GUMUCHIAN H., PECQUEUR B (dir), *la ressource territoriale*, Paris : Ed Economica.
- HABERMAS J., 2006, Idéalisation et communication. Agir communicationnel et usage de la raison, Fayard, 110 p.
- HEIDEGGER M., 1958, Essais et conférences, Paris, Gallimard, collection Tel, 350 p.
- LAZZAROTTI O., 2006, Habiter, la condition géographique, Paris, Berlin, col. Mappemonde, 287 p.
- LE BERRE M., 1995, Territoire, in BAILLY A., FERRAS R., PUMAIN D., Encyclopedie de géographie, Paris, éditions Economica, 601-622, p.
- LE LANNOU M., 1949, *La géographie humaine*, Paris, Flammarion, coll. Bibliothèque de Philosophie scientifique, 252 p.
- LEVY J., LUSSAULT M. (dir.), 2003, Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, Paris, Berlin, 1034 p.
- MOLES A., 1995, Vers une psycho-géographie, in BAILLY A., FERRAS R., PUMAIN D., Encyclopedie de géographie, Paris, éditions Economica, 601-622, p.
- PUMAIN D., Encyclopedie de géographie, Paris, éditions Economica, 159-187 p.
- RAFFESTINC C., 1986, Ecogenèse territoriale et territorialité, in AURIAC F., BRUNET R., (dir). Espaces, jeux et enjeux, Paris, Fayard, 173-185 p.
- RASERA M., 2002, La démocratie locale, Paris, L.G.D.J., 188p.

JEU DE TERRITOIRE

- DLAT, 2009. Faire du Témiscaming une collectivité rurale où il fait bon vivre. In Lardon S., Vollet D., Rieutort L., Devès C., Mamdy J.F., Développement, attractivité et ingénierie des territoires. Des enjeux de recherche pour l'action et la formation. *Revue d'Auvergne*, 123 (590-591), 545-555
- Lardon S., Angeon V., Trognon L., LeBlanc P., 2010. Usage du "jeu de territoire» pour faciliter la construction d'une vision partagée du territoire» pour faciliter la construction d'une vision partagée du territoire dans une démarche participative. In : D. Ricard (dir.) Développement durable des territoires : de la mobilisation des acteurs aux démarches participatives. Ceramac, 28, Presses Universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 2010, 129-145

Liste de figurés

Figuré 1 : système territorial.....	24
Figuré 2 : maquette réalisée par la table 1 PNR.....	41
Figuré 3 : légende de la maquette réalisée par table 1 PNR.....	41
Figuré 4 : maquette réalisée par la table 2 PNR.....	43
Figuré 5 : légende de la maquette réalisée par table 2 PNR.....	43
Figuré 6 : maquette réalisée par la table 3 PNR.....	45
Figuré 7 : Légende de la maquette réalisée par table 3 PNR.....	45
Figuré 8 : maquette réalisée par la table 1 Grand Clermont.....	47
Figuré 9 : Légende de la maquette réalisée par table 1 Grand Clermont.....	47
Figuré 10 : maquette réalisée par la table 2 Grand Clermont.....	49
Figuré 11: Légende de la maquette réalisée par table 2 Grand Clermont.....	49
Figuré 12 : maquette réalisée par la table 3 Grand Clermont.....	50
Figuré 13: Légende de la maquette réalisée par table 3 Grand Clermont.....	50
Figuré 14 : maquette réalisée par la table 4 Grand Clermont.....	52
Figuré 15: Légende de la maquette réalisée par table 4 Grand Clermont.....	52
Figuré 16 : maquette réalisée par la table 5 Grand Clermont.....	54
Figuré 17: Légende de la maquette réalisée par table 5 Grand Clermont.....	54
Figuré 18: La représentation spatiale de l'enjeu revitalisations des centres-Bourgs.....	57
Figuré 19: La représentation spatiale de l'enjeu protection des terres agricoles	58
Figuré 20: La représentation spatiale de l'enjeu agro-industrie	60
Figuré 21: La représentation spatiale de l'enjeu circuit-cours	63
Figuré 22: La représentation spatiale de l'enjeu promouvoir l'agriculture locale	65
Figuré 24: La représentation spatiale de l'enjeu transmission à la nouvelle génération	67
Figuré 25: La représentation spatiale de l'enjeu transport et mobilité	69
Figuré 26: La représentation spatiale de l'enjeu Energie	72
Figuré 27: La représentation spatiale de l'enjeu Réseau internet	74

Liste de tableaux

Tableau 1 : représentation spatiale tab 1 PNR Livradois-Forez	42
Tableau 2 : représentation spatiale tab 2 PNR Livradois-Forez	44
Tableau 3 : représentation spatiale tab 3 PNR Livradois-Forez.....	46
Tableau 4 : représentation spatiale tab 1 Grand Clermont.....	48
Tableau 5 : représentation spatiale tab 2 Grand Clermont.....	49
Tableau 6 : représentation spatiale tab 3 Grand Clermont.....	51
Tableau 7 : représentation spatiale tab 4 Grand Clermont.....	53
Tableau : représentation spatiale tab 5 Grand Clermont.....	55

Annexe 1 : Grille de questionnaire

GRILLE DE QUESTIONNAIRE

1. Quelles sont vos impressions à propos du jeu?
2. Selon vous, qu'est ce qu'il faut améliorer pour les prochains jeux ?
3. Qu'est ce que vous a le plus marqué ?
4. Comment jugez-vous le déroulement du jeu ?

Bon Moyen mauvais

Pourquoi ?

Les questions 5, 6 et 7 sont destinées uniquement qu'aux participants

5. Etes-vous satisfait des informations contenues dans les fiches ? Si oui/non Pourquoi ?
6. Que pensez-vous des animateurs des tables ?

Bon Moyen mauvais

7. Que doit-on améliorer au niveau des animateurs selon vous ?